

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. DENIS BERGERON, président  
M. JOHN HAEMMERLI, commissaire  
Mme GISÈLE GRANDBOIS, commissaire

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LES ENJEUX LIÉS À L'EXPLORATION ET L'EXPLOITATION  
DU GAZ DE SCHISTE DANS LE SHALE D'UTICA  
DANS LES BASSES-TERRES DU SAINT-LAURENT**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

VOLUME 7

---

Séance tenue le 10 juin 2014 à 19 h  
Église multifonctionnelle  
3025, avenue Nicolas-Perrot  
Bécancour

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 10 JUIN 2014

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT DU PRÉSIDENT ..... 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

Mme DANIELLE ROCHETTE ..... 4

Mme NICOLE RACINE ..... 9

COMITÉ DE VIGILANCE GAZ DE SCHISTE DE SAINT-SULPICE ..... 17

Mme Lucie Léger

M. YVES MAILHOT ..... 21

M. RAYMOND CROTEAU ..... 32

REPRISE DE LA SÉANCE

M. JOCELYN DUBOIS ..... 38

Mme FRANÇOISE BRUNELLE ..... 55

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SULPICE ..... 60

M. Pierre Imbault

COMITÉ DE CITOYENS RESPONSABLES DE BÉCANCOUR ..... 72

Mme Danielle Rochette

Mme Nicole Racine

M. Yves Mailhot

---

**SÉANCE DU 10 JUIN 2014  
SÉANCE DE LA SOIRÉE  
MOT DU PRÉSIDENT**

5 **PAR LE PRÉSIDENT :**

10 Mesdames et messieurs bonsoir, bienvenue à cette deuxième semaine de la deuxième partie de l'audience publique portant sur les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent. Bienvenue également aux personnes qui suivent nos travaux sur Internet au moyen de la webdiffusion audio.

15 Mon nom est Denis Bergeron et je préside cette Commission d'enquête et d'audience publique qui a la responsabilité de réaliser le mandat confié par le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

Voici le mandat que le BAPE a reçu du ministre en date du 30 janvier 2014, et cette lettre s'adresse au président du Bureau d'audiences publiques, monsieur Pierre Baril. Je cite :

20 «En février 2013, j'annonçais mon intention de mandater le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement afin qu'il réalise une consultation élargie dans le cadre de l'évaluation environnementale stratégique sur le gaz de schiste, considérant l'intérêt que suscite cette question dans la population. En conséquence et en vertu des pouvoirs que me confère l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement, je donne mandat au BAPE de faire enquête et de tenir une audience publique à la suite des travaux du Comité de l'évaluation environnementale stratégique sur le gaz de schiste qui ont mené à la réalisation d'une série d'études et à un rapport final incluant les constats ciblés par les experts du Comité.

30 «Plus spécifiquement, je demande au BAPE de tenir des consultations publiques sur les enjeux que soulèvent l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite afin d'éclairer, dans une perspective de développement durable, le gouvernement dans sa réflexion sur cette filière énergétique.

35 «Le mandat du BAPE débutera le 31 mars et le rapport d'enquête et d'audience publique devra m'être transmis au plus tard le 28 novembre 2014.»

Et c'est signé le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

40 Alors pour réaliser son mandat, la Commission est appuyée dans ses travaux par deux (2)  
commissaires, madame Gisèle Grandbois et monsieur John Haemmerli. Elle est également  
assistée par une équipe d'analystes dont monsieur Vincent Carboneille et madame Anny-Christine  
Lavoie qui sont présents ici ce soir, ainsi que par madame Marie-Josée Harvey, coordonnatrice du  
45 secrétariat de la Commission, ainsi que par madame Julie Olivier qui est conseillère en  
communication.

Nous sommes également accompagnés d'une équipe du Centre de services partagés du  
Québec composée de messieurs Yvan Clavet et Richard Grenier, responsables de l'organisation  
technique, de la logistique et de la sonorisation.

50 Tous les propos de cette deuxième partie d'audience seront enregistrés et retranscrits par  
madame Denise Proulx, sténographe officielle.

La transcription de la séance de ce soir et celle des autres séances de cette deuxième partie  
55 seront accessibles dans un délai d'environ une semaine après leur tenue dans les centres de  
documentation et par Internet ainsi que sur le site Web du Bureau d'audiences publiques.

Nous avons tenu, du 31 mars au 17 avril derniers, la première partie de l'audience publique.  
Cet exercice se voulait un effort de diffusion et de vulgarisation des études réalisées dans le cadre  
60 de l'évaluation environnementale stratégique, afin de permettre aux citoyens de mieux s'orienter  
dans l'ensemble de la documentation qui a été déposée.

Nous avons abordé la semaine dernière à Saint-Hyacinthe, tout comme nous poursuivons  
ce soir, la deuxième partie de l'audience publique qui a pour but de permettre aux citoyens  
65 d'exprimer leur opinion sur le dossier, d'émettre des commentaires, de faire des suggestions ou de  
proposer des modifications.

Le déroulement de la séance est le suivant! Nous demandons donc aux personnes qui ont  
fait connaître, avant le 16 mai dernier, leur intention de faire une présentation verbale et dont la  
70 présentation est prévue ce soir, de se présenter au secrétariat à l'arrière de la salle, si ce n'est déjà  
fait, pour aviser de leur présence afin que l'on puisse respecter l'ordre d'inscription à l'horaire.

Le temps alloué pour chaque présentation est de quinze (15) minutes.

75 Au besoin, la Commission d'enquête échangera avec les présentateurs de mémoire afin de  
préciser, si besoin est, leur point de vue.

80 Si le temps nous le permet, les personnes qui veulent présenter leur point de vue verbalement pourront le faire en s'inscrivant au registre à l'arrière de la salle. Ces personnes seront appelées par ordre d'inscription et elles disposeront de dix (10) minutes pour leur présentation.

85 Au cours de cette deuxième partie d'audience, les personnes-ressources n'ont pas de rôle particulier à jouer. Elles ont toutefois été invitées à assister aux séances publiques et à prendre connaissance des points de vue exprimés.

Neuf (9) présentations sont prévues à l'horaire de cette soirée.

90 Le BAPE a élaboré également des règles de participation visant à faciliter la participation de toutes les personnes intéressées. Elles sont disponibles dans le site Web du BAPE et elles sont aussi contenues dans un document disponible à l'accueil.

95 Ces règles de participation portent notamment sur le respect du droit d'auteur et sur le respect de la vie privée des personnes. Certaines règles ont trait aux propos qui ne doivent pas, par exemple, être diffamatoires ou injurieux. Je me réserve donc le droit d'interrompre une présentation qui ne respecterait pas ces règles. Respecter ces règles constitue également la meilleure façon d'éviter d'éventuelles poursuites.

100 Nous souhaitons vous rappeler l'importance de maintenir un climat serein au moment de la présentation des mémoires. C'est ainsi qu'aucun propos diffamatoire ou non respectueux ne sera accepté au cours de l'audience, ni aucune manifestation d'approbation ou de désapprobation.

105 Nous vous soulignons que vous avez la possibilité de rectifier des faits mentionnés dans le mémoire d'un participant ou dans sa présentation. Ce droit doit servir uniquement à rectifier des faits et non pas à se prononcer sur les opinions émises par les autres. Il ne s'agit donc pas de débattre de positions exprimées, mais bien de corriger des données factuelles qui sont erronées. Il peut s'agir par exemple de statistiques, de chiffres, de durée ou de tout autre donnée ou événement précis.

110 Pour vous prévaloir de ce droit, vous devez vous inscrire au registre tenu à l'arrière. Les personnes qui y sont inscrites seront invitées à intervenir à la fin de chaque séance. Leurs propos devront être brefs et factuels.

115 Les rectifications pourront aussi se faire par écrit jusqu'à une semaine après la fin de la deuxième partie.

À la suite de cette deuxième partie de l'audience publique, la Commission poursuivra son enquête. Le cas échéant, les questions supplémentaires de la Commission et les réponses

120 obtenues seront déposées dans les centres de documentation et dans le site Web du BAPE et pourront être consultées gratuitement par Internet aux centres de consultation régionaux.

125 La Commission d'enquête rédigera son rapport à l'intention du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Ce rapport fera état de vos préoccupations et de vos opinions ainsi que des constatations et de l'analyse de la Commission concernant le dossier à l'étude.

Le rapport sera remis au ministre au plus tard le 28 novembre 2014. Par la suite, le ministre disposera de soixante (60) jours pour le rendre public.

130 Les documents déposés au cours de l'audience et les transcriptions sont et seront disponibles dans les centres de documentation ainsi que dans le site Web du BAPE et pourront être consultés par Internet aux centres de consultation de la région. L'adresse de ces centres est disponible à l'arrière de la salle.

135 Dans les prochaines semaines, toute nouvelle information obtenue par la Commission d'enquête sera rendue publique et accessible à la consultation publique.

140 Nous tenons à souligner que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement s'est muni d'une déclaration de services aux citoyens et que l'organisme met à votre disposition un questionnaire afin d'évaluer la qualité des services offerts.

Dans le but de nous aider à mieux vous servir, nous vous demandons de bien vouloir remplir le questionnaire disponible sur les chaises ainsi qu'à l'entrée de la salle et de le remettre au secrétariat avant de quitter. Votre opinion à l'égard de nos services est essentielle pour nous.

145 Je vous remercie à l'avance de prendre le temps nécessaire pour répondre à ce questionnaire.

---

150 **PRÉSENTATION DES MÉMOIRES**  
**DANIELLE ROCHETTE**

**PAR LE PRÉSIDENT :**

155 Alors j'inviterais maintenant notre première participante, madame Danielle Rochette, à venir faire sa présentation s'il vous plaît.

Madame Rochette, bonsoir.

160 **PAR Mme DANIELLE ROCHETTE :**

Bonsoir monsieur le Président, bonsoir madame, bonsoir monsieur.

165 **PAR LE PRÉSIDENT :**

La parole est à vous.

170 **PAR Mme DANIELLE ROCHETTE :**

Merci.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Je suis citoyenne...»)**

175 **FIN DE LA LECTURE (Page 4, milieu, 3<sup>e</sup> tiret, 2<sup>e</sup> ligne, «... en zone industrielle?»)**

Et seraient alors soumises à un niveau de bruit, où on accepterait un niveau de bruit supérieur.

180 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, milieu, 4<sup>e</sup> tiret, 1<sup>re</sup> ligne, «De l'avis même...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, 3<sup>e</sup> petit rond, 2<sup>e</sup> ligne, «... et les vibrations...»)**

185 Et mon commentaire que j'avais pas le droit d'émettre à ce moment-là, c'est qu'il passerait mille (1000) camions par jour sur ce pavage, alors je ne vois pas vraiment l'utilité d'en faire faire le lissage au préalable, étant donné qu'il menacerait d'être bientôt réduit en gravier, comme ça se voit aux États-Unis.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 4<sup>e</sup> petit rond, «Imposition...»)**

190 **FIN DE LA LECTURE (Page 7, dernière ligne, «... à la rendre meilleure.»)**

Merci de votre écoute.

195 **PAR LE PRÉSIDENT :**

S'il vous plaît, s'il vous plaît, pas de manifestation d'approbation ou de désapprobation, c'en est un exemple. Alors je pense qu'en toute neutralité, on doit écouter l'ensemble des propos qui

sont devant nous sans manifester d'intérêt ou de désintérêt envers ce qui nous est dit. Alors s'il vous plaît, par respect, je vous demanderais de vous abstenir. Merci.

200

Merci madame Rochette de votre présentation.

Est-ce que mes collègues ont des questions à soumettre à madame Rochette?

205

Monsieur Haemmerli.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

210

Madame Rochette, en fait, je ne sais pas trop par laquelle commencer, mais quand vous dites que vous pensez que les intérêts économiques à court terme des municipalités ou des régions n'autorisent pas à dégrader l'air et l'eau, bon, vous voyez, vous savez à quel passage je réfère?

**PAR Mme DANIELLE ROCHETTE :**

215

Oui.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

220

J'aurais peut-être aimé vous entendre un petit peu plus, pour savoir ce que vous entendez par les intérêts économiques à court terme des municipalités?

**PAR Mme DANIELLE ROCHETTE :**

225

Bien, j'entends qu'il y a des municipalités qui espèrent avoir des redevances de cette industrie-là qui les visent, qui les zieutent. Et à mon avis, ce sont des revenus à court terme, parce que cette industrie-là ne sera pas ici pendant cent (100) ans.

230

S'il y a des redevances, ce sera certainement sur une brève durée. Et c'est de ça que je parle.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

235

OK, c'est parce que c'était pas explicite, il fallait lire entre les lignes.



**PAR Mme DANIELLE ROCHETTE :**

OK.

240 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Vous avez aussi fait un énoncé des réponses que vous avez entendues qui ne vous ont pas satisfaite, vous faites comme un aveu d'impuissance de la part des ministères.

245 Est-ce qu'il y a quelque chose, quels types de réponses auraient été de nature à vous satisfaire?

**PAR Mme DANIELLE ROCHETTE :**

250 Il n'y en avait pas, je pense. J'ai posé la question, parce qu'avec tout ce que j'avais entendu, c'était clair pour moi qu'il n'y a rien à faire dans cette situation-là.

Les gens qui sont dans cette situation-là sont piégés, seront piégés si ça a lieu. Et il n'y a rien à faire.

255 Comment voulez-vous, on peut pas faire voler des camions, on peut pas empêcher qu'il y ait des camions. Il n'y a rien à faire.

260 Et il n'y avait pas de bonnes réponses. Je le sais bien qu'il n'y en avait pas, mais je voulais juste vous montrer qu'on essaie quand même de nous en donner. Et si on essaie de nous en donner dans ça où c'est l'évidence pour le bon sens commun qu'il n'y en a pas, je pense qu'il y a d'autres situations aussi où on espère nous faire avaler des affaires.

265 Et puis aussi que même s'il y a eu plein de présentations de moyens d'atténuation, comme je le dis, même s'ils avaient du bon sens ou même s'ils pouvaient être utiles, les ministères peuvent pas, n'ont pas de pouvoir de les faire appliquer. Monsieur Lamontagne l'a dit lui-même.

270 Alors il n'y a rien qui peut me satisfaire. On est des citoyens impuissants devant une industrie qui règne, qui peut gérer les choses à sa manière. Et on risque de vivre des tas d'impacts et de nuisances.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

275 Est-ce que, pour continuer dans la même veine, vos réflexions sont alimentées par des expériences de ce qui s'est déjà passé à Bécancour ou si vous n'avez pas été personnellement touchée ou près de ce qui s'est passé?

**PAR Mme DANIELLE ROCHETTE :**

280 Pas nécessairement. J'ai vu de loin ce qui se passe en Pennsylvanie et je lis et j'écoute les rapports. Et comme je vous dis, le représentant lui-même du ministère du Développement durable nous dit, les gazières ne sont pas obligées d'adopter les moyens d'atténuation, il y a rien qui nous garantit qu'ils vont suivre les règlements et les normes et les lois.

285 C'est pas très convaincant. Si Toyota me disait qu'ils peuvent pas garantir que leur cinquante mille (50 000) ou soixante-quinze mille (75 000) employés à travers le monde respectent les normes et les règles de construction des autos, moi, j'en achèterais pas. Je ne sais pas pour vous. Mais bon.

290 Alors on est en train de nous dire qu'on va inviter ici un citoyen corporatif qui va pas respecter les lois puis les règles, puis qu'on n'a pas moyen de les lui faire respecter. C'est ça que j'ai entendu de mes oreilles et c'est écrit. J'ai cité la ligne dans un autre document si c'est pas dans celui-là.

295 Mais je peux pas faire confiance à ça, je peux pas.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

300 Ça va, merci madame Rochette.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Madame Grandbois.

305 **PAR LA COMMISSAIRE :**

Juste un petit détail, madame Rochette! Vous mentionnez que vous avez assisté à la présentation des gazières en septembre 2010, puis une série de d'autres démarches.

310 **PAR Mme DANIELLE ROCHETTE :**

Oui.

315 **PAR LA COMMISSAIRE :**

Vous avez suivi le dossier d'assez près, est-ce que cette présentation des gazières, c'était la première fois que vous entendiez parler de gaz de schiste ou s'il y avait un autre événement avant ça qui a suscité votre intérêt? Je suis juste curieuse de savoir comment, qu'est-ce qui vous a amenée en tout premier à suivre ce dossier?

320

**PAR Mme DANIELLE ROCHETTE :**

C'est les médias qui en ont parlé, peut-être à partir du printemps cette année-là.

325

Au début, ça me touchait vraiment pas. Moi, je voyais pas pourquoi des gens s'alarmaient pour du gaz naturel.

Puis peu à peu, à force d'en entendre parler dans les médias, j'ai compris que c'était pas si inoffensif que ça et que ça occupait des espaces de vie.

330

Je voulais savoir en quoi ça consistait, ce que c'était, et si ça tombait derrière chez moi, de quoi ça aurait l'air. Et c'est pour ça que je suis allée à cette présentation-là.

335

**PAR LA COMMISSAIRE :**

Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

340

Alors merci madame Rochette de votre contribution aux travaux de la Commission. Merci beaucoup.

345

---

**NICOLE RACINE**

**PAR LE PRÉSIDENT :**

J'inviterais maintenant madame Nicole Racine s'il vous plaît.

350 Bonsoir madame Racine.

**PAR Mme NICOLE RACINE :**

355 Bonsoir monsieur le Président, madame, monsieur.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Alors nous vous écoutons.

360 **PAR Mme NICOLE RACINE :**

Ce soir, je représente aussi mon conjoint Gérard Rousseau et seize (16) personnes qui appuient et signent notre mémoire.

365 Mon conjoint et moi ne sommes ni des universitaires, ni des scientifiques. Lui est plombier retraité de la construction, il en sait un bout sur les tuyaux qu'ils soient enfouis ou non dans le sol!

Quant à moi, j'ai touché à plusieurs domaines et je suis, depuis quelques années, à mon compte comme éleveur de chiens de race.

370 Cela fait de nous des manuels, des gens qui ont le sens du pratico pratique. Nous pensons que notre âge nous permet d'avoir un peu d'expérience et le recul nécessaire.

375 Plutôt que de vous lire notre mémoire que vous avez probablement lu, j'aimerais vous raconter une histoire vécue qui date, mais qui fait image.

380 Il y a quelques dizaines d'années, la grand-mère de mon conjoint a eu l'intuition que quelque chose clochait. Elle répétait que les malaises de ses voisins concordait avec leurs récents travaux d'isolation. On se moquait gentiment d'elle, puisque l'isolant utilisé avait été approuvé et subventionné par l'État.

385 Un peu d'attention portée à ses voisins et son sens de l'observation lui ont permis de faire le lien. Voilà que la grand-mère a su avant tout le monde que la MIUF allait être une catastrophe. Qui donc à l'époque avait affirmé que ce produit était sans danger? Qui a bien pu en approuver sa subvention? Et combien de familles victimes ont dû payer la plus grande partie des travaux de décontamination?

Si heureusement les maisons ont pu être assainies, la MIUF a réellement rendu des gens très malades. Je vous entends déjà dire que c'est de l'histoire ancienne.

390 Voulez-vous un exemple qui fait la manchette présentement? Qui n'a pas entendu parler de la pyrrhotite à Trois-Rivières? Les mêmes questions reviennent.

Qui a accordé un nouveau permis d'exploitation pour une carrière déjà fermée suite aux mêmes problèmes? Qui a approuvé un pourcentage acceptable de cette pierre concassée dans le mélange de ciment et qui surveillait le mélange? Et qui paie pour les erreurs et les procès encore une fois?

400 On pourrait continuer en parlant des pharmaceutiques ou encore des producteurs de pesticides. Tant et tant de fois où les principes de précaution ont été ignorés. Qui peut affirmer qu'il en sera autrement avec les gaz de schiste?

405 Allons-nous répéter le même genre d'erreurs? On comprend tous qu'il ne s'agira plus cette fois-ci d'ouvrir des murs et d'isoler à nouveau, mais possiblement de décontaminer des nappes phréatiques alors qu'on ne sait pas comment, de réhabiliter des terres agricoles et de relever les défis du réchauffement climatique.

Se préoccupe-t-on vraiment des gens qui seront affectés? Ne deviendront-ils pas tout simplement des dommages collatéraux?

410 Particulièrement rusé, le lobby a réussi à rendre plus laxiste les lois préservant la qualité de l'air et de l'eau aux États-Unis. Ici, il leur a suffi d'acheter des claims à prix ridicules, d'agir en catimini et de faire croire à la belle histoire propre du gaz naturel conventionnel. Des gens efficaces qui ont bien choisi avocats et ex-ministres pour les représenter, dotés d'un bon budget de publicité, l'industrie ne se prive de rien.

415 La Pennsylvanie et le Dakota ont risqué l'aventure. Quand l'argent du gaz et du pétrole de schiste sera derrière, que leur restera-t-il?

420 Ces expériences nous donnent l'occasion de prendre le temps, de constater et de bien comprendre afin de ne pas tomber dans le même panneau.

425 J'aimerais vous faire part de notre expérience au sujet du camionnage. Avant de vivre à Bécancour, durant dix-huit (18) ans, notre résidence se situait à cent pieds (100 pi) d'un rang de campagne reliant deux (2) grandes banlieues, mais peu utilisé, puisqu'un réseau d'autoroute à une dizaine de kilomètres assurait le même lien.

L'ajout d'une pesée routière et la découverte par les camionneurs de ce qui leur paraissait un trajet plus rapide nous ont rendu la vie bien pénible. Je peux vous le confirmer.

430 Plus les camions passaient, plus les ornières se creusaient et plus le bord de la route se désagrègeait. Les camions vides, ils raisonnent. Les pleins font vibrer les meubles et désagrègent l'asphalte.

435 Quand ils se croisent, leurs roues sont en dehors du bitume.

440 Se sont ajoutés malheureusement des camions-citernes de cent dix mille livres (110 000 lb) qui servent au remplissage de piscines. Ils étaient conduits par de véritables cow-boys qui roulaient jusqu'à cent dix kilomètres à l'heure (110 km/h). Vous voyez le portrait. On range le vélo, l'entretien du terrain devient pénible, le bruit et les vibrations dérangent jusqu'à l'intérieur.

445 Puis nous trouvons à Bécancour un havre de paix et un endroit idéal pour établir l'élevage. Mes clients parfois venus d'aussi loin que le Michigan nous disent combien le coin est joli et paisible. Voilà qu'à peine installés, l'inquiétude vient nous ronger. Devrons-nous repartir et chercher ailleurs la tranquillité et un espace sain pour nous et nos animaux? Pourrons-nous retrouver les conditions et une réglementation qui accepte un élevage? Rester et subir? Risquer de perdre la santé et la joie de vivre? Allons-nous nous résigner à devenir un dommage collatéral ou des victimes innocentes comme celles de la MIUF?

450 Lorsque les gens contribuent à la prospérité de l'État, travaillent et font des sacrifices pour leur propre prospérité, entretiennent une propriété qui est un peu leur rente, comment oser faire semblant qu'ils n'existent pas, que leur opinion ne vaut pas celle des lobbyistes chanteurs de pomme?

455 Vous allez me répliquer que vous, vous êtes là à nous écouter pour une troisième et peut-être une quatrième fois. J'en conviens et je vous en remercie. Mais j'en appelle à nos élus, car ce n'est pas le genre de prospérité que nous voulons.

460 Une majorité de citoyens est, pour une fois, à l'avant-garde et les élus à la traîne, parce qu'ils n'ont pas le courage de tourner le dos à un modèle convenu, d'aller vers les énergies sensées, d'investir dans la recherche et d'attendre que ces résultats se rentabilisent. Non, ils rêvent de redevances incertaines, prêtent foi aux spéculateurs et refusent de comptabiliser le prix à payer à long terme par l'ensemble de la société. Ils préfèrent siphonner ce qui reste d'hydrocarbures pour surtout ne rien laisser aux générations futures.

465 Non, nous ne sommes pas écologistes purs et durs, ni intransigeants ou obtus. Au contraire, notre vision est large, car nous souhaitons le bien-être de tous et pas seulement celui de quelques-uns, et nous nous opposons à ce qui, à l'évidence, pour nous, menace ce bien-être.

470 Au nom de l'équité, nous demandons que nos élus respectent et représentent la position de la majorité des citoyens. Voilà mon cri du cœur.

Maintenant, si vous permettez, j'aimerais consacrer quelques minutes au graphique que nous avons dessiné!

475 Vous voyez une forme de sablier divisé horizontalement en cinq (5) sujets pour la section supérieure et les mêmes cinq (5) sujets pour la section inférieure qui sont la Terre et l'humanité, le Québec, les basses-terres du Saint-Laurent, la communauté locale et finalement, l'individu, sa famille et ses biens.

480 Si vous l'avez devant vous, en haut à gauche, vous trouvez une liste de constats et à droite, une liste d'effets reconnus et admis par les experts.

485 Le rétrécissement ainsi que la ligne grise au centre symbolisent le contrôle par les permis émis, les lois, les normes et les mesures d'atténuation qui régiront l'industrie.

Les personnes chargées de cet encadrement de l'industrie auront une énorme charge sur leurs épaules et une énorme responsabilité. Allons-nous trouver le nombre suffisant de professionnels compétents qui sauront se tenir debout devant une industrie mastodonte armée d'avocats?

490 Les mailles de ce filet seront-elles assez serrées pour éviter les conséquences et les coûts engendrés? Permettez-nous de douter.

495 Vous voyez que les cinq (5) sujets se déversent visuellement dans une colonne centrale. C'est notre façon d'illustrer comment le développement du gaz de schiste interagit sur le plan planétaire, provincial et humain.

500 Je reprends l'exemple de notre mémoire. L'ajout de gaz à effet de serre, l'application de normes et-ou des accidents écologiques auront des conséquences et des coûts directs et indirects reportés aux citoyens.

505 On peut, par exemple, énumérer les frais payés par l'industrie à la Bourse du carbone ou le coût des crédits qu'on leur accorde, les coûts de l'encadrement des entreprises, les frais de santé payés par l'État, la perte de tranquillité, de la santé ou la perte de valeur de certaines propriétés agricoles ou non, pour ne nommer que ceux-là.

Toutes charges, tous frais additionnels, qu'ils soient assumés par l'État, par l'entreprise ou par la municipalité, seront finalement toujours remis aux citoyens qui est à la fois le contribuable, le

510 propriétaire qui assume les taxes foncières et le consommateur sur qui, finalement, on reporte tous les coûts.

515 Visuellement, on voit que l'espace des individus et de leur famille rétrécit. Leur pouvoir de décision et leur espace économique deviennent de plus en plus restreints par l'ajout de problèmes coûteux à tous les niveaux géographiques.

520 Diminuer la capacité économique des contribuables et les obliger à subir des stress additionnels, à notre avis, c'est un peu tuer la poule aux œufs d'or, soit voir la classe moyenne diminuer sa contribution à l'État, la classe moyenne qui habite aussi les régions visées et qui est le principal pourvoyeur de l'État, sans que celui-ci ne peut exister.

525 Dès lors, qui peut nous assurer que l'État tirera suffisamment de redevances pour couvrir tous ces coûts et en retirer ensuite un profit intéressant à redistribuer équitablement dans la société et aux citoyens qui subiront des pertes?

530 C'est noir sur blanc dans notre mémoire, et je le redis au nom de tous ceux qui nous appuient, nous disons non à l'exploitation du gaz de schiste.

535 Par contre, nous disons oui à une nouvelle vision durable vers laquelle nos élus doivent se tourner.

Il y aura sûrement des sacrifices à faire pour se diriger dans cette nouvelle direction, mais se voir sacrifié sur l'autel de l'exploitation du gaz de schiste qui ne fera qu'empirer les choses sur tous les plans nous apparaît un total non-sens.

540 Merci de votre écoute.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

545 Merci de votre présentation, madame Racine.

Est-ce que mes collègues ont des questions à soumettre à madame Racine?

545 On en avait une concernant l'exemple du trafic routier que vous avez donné dans votre mémoire, mais vous l'avez très bien précisé dans votre présentation. C'était ailleurs et autrement, c'est ce que je comprends. C'était dans un autre milieu de vie, c'était pas directement à Bécancour?



**PAR Mme NICOLE RACINE :**

550 Non, c'était sur la rive nord de Montréal.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

555 Puis ce qu'on comprend, c'était simplement une déviation, puis les gens prenaient un raccourci en quelque sorte, puis ça a créé des inconvénients.

**PAR Mme NICOLE RACINE :**

560 Oui.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Puis vous prenez cet exemple-là.

565 **PAR Mme NICOLE RACINE :**

Ça fait que comprenez-vous qu'on peut pas, on a de la difficulté à imaginer que ça pourrait se reproduire une seconde fois dans notre vie! C'était une partie de la décision de notre...

570 **PAR LE PRÉSIDENT :**

De votre déménagement, de votre déplacement à Bécancour.

**PAR Mme NICOLE RACINE :**

575 Voilà.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

580 On comprend. Monsieur Haemmerli.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

585 On va avoir des défis d'analyse à venir. C'est quoi votre inspiration pour le sablier? Pouvez-vous juste éclairer notre lanterne?

**PAR Mme NICOLE RACINE :**

590 Je me permets un peu d'humour! On a vu beaucoup de graphiques préparés par des experts que nous, simples citoyens, on n'a pas compris. Bien, j'ai dit tiens!

595 L'inspiration, c'est que les gaz de schiste, on a appris qu'ils pouvaient ajouter – le méthane avait un effet carbone assez important. On a aussi compris qu'on pouvait leur donner des crédits carbone, mais c'est pas parce que l'industrie a des crédits carbone qu'elle en émet pas, OK!

Donc ça, nécessairement, c'est des coûts qu'on ajoute aux sociétés en général, aux sociétés humaines en général. Si la Terre finit par se réchauffer, il y a des coûts.

600 Il y en a qui vont rigoler, parce qu'ils vont pouvoir planter du raisin en Abitibi, puis plus au nord, mais je comprends que c'est une minorité de gens. La majorité va avoir des problèmes. Il y aura des déplacements de population, et puis ces gens vont aller où; si on les accueille, il y a des coûts. Tous les coûts qui vont nous venir chez les Canadiens, bien, nécessairement, on est citoyen payeur de taxes et d'impôts.

605 Ensuite, si on a des problèmes avec l'eau, s'il faut que les villes fournissent de l'eau à leurs citoyens ou s'il faut que les routes se désagrègent, on peut comprendre que les compagnies vont faire leur part là-dedans un certain temps. Les exemples qu'on a donnés aux États-Unis jusqu'à présent, c'est qu'à un moment donné, il y a une limite.

610 Et puis si quelqu'un, moi par exemple, disons que nous, on a l'aqueduc, mais quelqu'un qui ne l'a pas, on lui fournit un réservoir d'eau, bien, l'hiver, on comprend tu que dans notre climat, il va falloir l'isoler puis le chauffer.

615 Ça fait que c'est tout des coûts qui s'ajoutent, qui reviennent nécessairement aux contribuables, qui reviennent nécessairement à l'ensemble de la société.

620 Et le gouvernement, bien, il n'a pas une poche, une réserve spéciale pour les «bad lucks» parce qu'une «bad luck», Mégantic, on peut investir de l'argent, mais vous en ajoutez plusieurs comme ça, puis on va aller dans votre porte-monnaie finalement toujours en retirer.

625 Ça fait que c'est un petit peu une démonstration visuelle que c'est pas parce qu'il y a un problème planétaire que le citoyen n'est pas touché. C'est pas parce qu'il y a un problème au niveau du gouvernement ou que le gouvernement a la charge de réglementer, pour réglementer il faut engager les avocats qui regardent ça, il faut engager des experts, il faut engager des spécialistes, bien, l'argent, moi, on m'a toujours dit qu'il tombait pas du ciel.

630 Et au niveau des basses-terres du Saint-Laurent, bien, chaque puits, on sait bien que c'est pas tous les puits qui créent des problèmes, mais si un puits fuit, puis qu'on peut pas résoudre le problème comme on a deux-trois (2-3) cas ici, bien, il va fuir jusqu'à quand? Ça fait que ça, c'est sûr que c'est du méthane qu'on ajoute continuellement dans l'atmosphère.

635 Maintenant, au niveau des municipalités, bien, on parle de mesures d'atténuation, on parle de former des pompiers, on parle de – ça me vient peut-être pas à l'idée – bien, réparer les routes ou les élargir, peut-être installer des rampes de descente pour aller pomper l'eau à la rivière Bécancour, bien moi, je le sais pas, mais il y a quelqu'un qui va payer aussi.

640 C'est pour ça que je posais la question dans ce que j'ai dit tantôt, est-ce qu'il y aura suffisamment de redevances pour que, exemple, l'État puisse diminuer son taux d'imposition, pour que les gens puissent assumer de façon personnelle les coûts additionnels?

**PAR LE COMMISSAIRE :**

645 Ça répond à l'autre question que j'avais. Parce que vous avez questionné les retours tantôt et là, vous venez effectivement de me fournir la réponse. Merci.

**PAR Mme NICOLE RACINE :**

650 Est-ce que ça vous aide? Bien écoutez, c'est pas mon métier, moi, c'est une façon de visualiser ce que je viens de vous expliquer.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Ça va, merci.

655 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Alors madame Racine, merci beaucoup pour votre contribution à nos travaux ainsi que votre diagramme.

660

---

### **COMITÉ DE VIGILANCE GAZ DE SCHISTE DE SAINT-SULPICE**

**PAR LE PRÉSIDENT :**

665 J'inviterais maintenant les représentants du Comité vigilance gaz de schiste s'il vous plaît à venir nous présenter leur mémoire s'il vous plaît.

Bonsoir madame. Nous vous écoutons. Je vous demanderais, dans un premier temps, de vous présenter, pour les besoins de transcription.

670 **PAR Mme LUCIE LÉGER :**

Lucie Léger, Comité de vigilance gaz de schiste de Saint-Sulpice.

**LECTURE DU MÉMOIRE**

675

Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

680

Merci pour votre présentation, madame Léger.

Alors est-ce que mes collègues ont des questions à soumettre? Madame Grandbois.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

685

Madame Léger, vous demeurez à Saint-Sulpice?

**PAR Mme LUCIE LÉGER :**

690

Oui.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

695

Donc sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent.

**PAR Mme LUCIE LÉGER :**

700

Oui.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

Ma question, ce serait tout simplement de savoir qu'est-ce qui vous a amenée à suivre le dossier des gaz de schiste?

705

J'imagine que dans votre coin, je crois pas qu'il y ait eu de puits de creusés?

**PAR Mme LUCIE LÉGER :**

Non.

710

**PAR LA COMMISSAIRE :**

Alors qu'est-ce qui vous a amenée à vous intéresser au dossier?

715

**PAR Mme LUCIE LÉGER :**

Comme la première dame qui s'est exprimée, les reportages dans les médias et ensuite, j'ai lu sur ce qui se passait aux États-Unis. J'ai suivi quelques conférences sur le sujet, j'ai lu sur les sites Internet et tout ça.

720

Et puis à un moment donné, on a eu, à Saint-Sulpice, une conférence. On a appris à ce moment-là que les terres de Saint-Sulpice, de L'Assomption et tout le coin étaient claimés par les industries gazières.

725

Alors on s'est organisé un comité de vigilance et puis on s'est informé.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

Et le Comité de vigilance donc a été mis sur pied, ça fait combien de temps maintenant?

730

**PAR Mme LUCIE LÉGER :**

C'était en 2012, ça fait deux (2) ans.

735

**PAR LA COMMISSAIRE :**

2012, OK.

**PAR Mme LUCIE LÉGER :**

740

Oui, c'est ça.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

745

Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Haemmerli.

750

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Vous avez parlé de vos voisins, L'Assomption, etc.

755

**PAR Mme LUCIE LÉGER :**

Oui.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

760

Est-ce qu'il y a un comité par municipalité? Bon, les gens de L'Assomption vont venir nous parler, je pense, mais est-ce que vous êtes organisés?

Est-ce que vous avez, comment je dirais ça, une action commune, comment ça marche?

765

**PAR Mme LUCIE LÉGER :**

Nous avons un comité de vigilance à Saint-Sulpice. Nous avons un comité de vigilance à L'Assomption, un à Repentigny. Maintenant, il y en a un aussi à Lanoraie.

770

Alors tout le long du fleuve, les gens se questionnent, s'organisent et n'ont pas tellement confiance à ce développement.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

775

D'accord. Vous avez répondu à ma collègue qu'il n'y avait pas eu de puits ou de forages, savez-vous s'il y a eu, comment je dirais ça, des approches?

**PAR Mme LUCIE LÉGER :**

780

Je sais que l'industrie, la compagnie Junex a approché des propriétaires terriens pour aller sur leur terre et qu'il y a des terres qui sont réclamées, claimées par l'industrie.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

785

Par diverses compagnies?

**PAR Mme LUCIE LÉGER :**

Oui.

790

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Puis, bon, la municipalité va venir nous voir aussi, mais quel rapport avez-vous, les comités, avec vos municipalités?

795

**PAR Mme LUCIE LÉGER :**

Eh bien, nous, des comités de vigilance, on se présente aux conseils municipaux, on pose des questions, on essaie de les influencer pour protéger le territoire et l'eau potable.

800

La municipalité de Saint-Sulpice a adopté le règlement dit de Saint-Bonaventure pour la protection de l'eau potable, à la demande du Comité de vigilance.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

805

D'accord, merci.

**PAR Mme LUCIE LÉGER :**

810

Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci de votre contribution aux travaux de la Commission, madame, merci beaucoup.

815

---

**YVES MAILHOT**

**PAR LE PRÉSIDENT :**

820

J'inviterais maintenant monsieur Yves Mailhot s'il vous plaît à venir présenter son mémoire.

Bonsoir monsieur Mailhot.

825

**PAR M. YVES MAILHOT :**

Bonsoir. Monsieur le Président, madame et monsieur les Commissaires!

830 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Nous vous écoutons.

**PAR M. YVES MAILHOT :**

835

Nous, on a confiance en vous. On a vraiment confiance en vous, parce qu'on sait, par votre vocation, que vous êtes un organisme indépendant et que vous vous associez des personnes compétentes pour contribuer à vos productions. C'est précieux pour nous.

840

Nous, on se sent démuné par rapport à l'ampleur de l'industrie, par rapport à l'ampleur peut-être d'éventuelles décisions. Donc on vous remercie d'exister, dans le fond, puis d'accueillir nos propos.

845

Notre objectif, ce qu'on apprécie de votre présence, c'est le fait qu'étant donné votre neutralité, vous allez permettre, on le souhaite, la meilleure description possible autant des avantages que des inconvénients pour les gens qui vont prendre les décisions.

850

Moi, je suis biologiste, je suis retraité depuis deux (2) ans, puis j'ai travaillé pendant plus qu'une trentaine d'années pour le gouvernement du Québec dans le domaine de la pêche, les poissons, les études sur les poissons du fleuve Saint-Laurent.

J'ai participé à des dizaines de décisions significatives pour des problèmes de gestion. Je sais très bien comment ça se passe.

855

On fait une description des avantages, on fait une description des inconvénients les plus précises possibles et là, il y a des gens qui sont nos politiciens qui prennent tout ça pour prendre une décision. Donc c'est très très important que les avantages soient aussi bien éclairés que les inconvénients et que les avantages, dans le fond.

860

Et l'essentiel de la ligne de mon mémoire, dans le fond, c'est ça, c'est de vous demander de présenter le plus possible le détail des inconvénients et des incertitudes, parce qu'il y en a beaucoup des incertitudes, et puis ça m'apparaît normal que l'industrie ne les présente pas non plus. Je sais que ma blonde est dans la salle, c'est pas nécessairement à mon avantage, mais quand j'ai quelque chose à lui vendre, je lui explique pas tous les inconvénients. C'est un peu normal.

865



Donc l'industrie fait pareil. Je fais pareil, j'irai pas vanter les bénéfices de l'industrie, mais je suis intéressé à ce que la description la plus précise possible soit faite des avantages et des inconvénients.

870           Moi, j'ai une formation scientifique, je suis biologiste, donc la consultation de données crédibles et de références qui sont sérieuses, c'est l'essentiel, c'est la base, j'ai toujours basé mes décisions, mes jugements, ma pensée aussi.

875           Et pour le bénéfice de personnes qui pourraient – je ne le lirai pas tout, forcément vous en avez une copie, - mais pour le bénéfice de personnes qui consulteront ou qui pourraient simplement écouter la présentation, je voudrais lire quelques phrases extraites de trois (3) principales références qui sont vraiment extrêmement crédibles. Vous les connaissez très bien : l'Institut national de santé publique. Eux représentent un centre d'expertises et de références en matière de santé publique, c'est quand même une qualité importante. Au niveau des risques sur la  
880           contamination de l'eau, autant que des risques sur les humains, des phrases que j'ai extraites du rapport qu'ils ont édité en 2013.

885           Sur la contamination de l'eau, parce que le but de ce que je présente, c'est qu'on se fait toujours dire par les opposants, par les pros, opposés à notre attitude d'être contre, ouais, bien, tu le sais pas, c'est pas prouvé, bon, tout ça. Mais c'est assez important de constater dans des rapports d'experts très précis des énoncés.

Exemple, par rapport à la contamination de l'eau, dans le rapport de 2013!

890           **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «La littérature recensée...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, 1<sup>er</sup> paragraphe, dernière ligne, «... psychologique.»)**

895           Ça m'apparaît clair et ça m'apparaît important que ce soit précisé.

Le Conseil des académies canadiennes dont on a entendu parler du rapport très récemment en 2014, sur les risques liés à la contamination de l'eau, bien, c'est pareil!

900           **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, point 1.2 petit a), 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «La menace...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, 5<sup>e</sup> picot, 2<sup>e</sup> ligne, «... des lieux.»)**

Je trouve que ça met assez bien la table, c'est présenté de façon très très claire et très nette.

905 Et deux (2) énoncés assez courts extraits de certaines des soixante-treize (73) études de l'ÉES.

910 «L'industrie s'est développée au Québec sans aucune planification! Et le fait que la Loi sur les mines ait préséance sur la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme empêche les MRC et les municipalités de pouvoir planifier et de pallier à certains inconvénients d'usage du territoire.»

915 On précise aussi que c'est important de ne pas laisser – «que le leadership des mesures de gouvernance ne devrait pas être laissé dans les mains des industriels, mais s'appuyer sur des politiques publiques et prévoir un rôle important justement et significatif des structures de représentations locales et régionales.» Ça veut dire nos municipalités, et peut-être les MRC.

J'y reviendrai à la fin de ma présentation.

920 Et une autre étude de l'ÉES, les impacts sociaux et environnementaux sont bel et bien fondés!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Les entreprises...»)**

925 **FIN DE LA LECTURE (Page 4, dernier paragraphe, 10<sup>e</sup> ligne, «... les populations humaines...»)**

930 Moi, ce que ça me dit, on le sait, on a des experts qui décrivent et qui rendent bien à des gens comme nous, oui c'est vrai, schlic schlic schlic, les impacts sont réels et je pense qu'il faut que ça fasse partie d'une façon importante de la décision.

935 La perception des citoyens par rapport à cette industrie-là, de mon point de vue, j'ai pas vu aucune étude, aucun sondage où il y avait moins d'à peu près soixante-cinq pour cent (65 %) des gens, puis généralement, c'est autour des trois quarts (3/4), trois (3) personnes sur quatre (4) qu'on interroge sont pas favorables au développement de l'industrie du gaz de schiste.

940 Mon impression réelle, c'est que plus on est éduqué dans la vie, plus on en sait, plus on peut se forger une idée, et les gens, les soixante-quinze pour cent (75 %) qui sont pas très intéressés à, les vingt-cinq (25 %) autres, dans le fond, même ces soixante-quinze (75 %) là, c'est peu développé, la connaissance de l'impact réel de l'industrie, donc ma prétention, c'est que plus les vingt-cinq pour cent (25 %) qui se prononcent, qui sont pour, plus qu'ils connaîtraient pour de vrai les impacts réels sur leur milieu où ils vont vivre, bien, ça devrait faire en sorte de faire changer une proportion, leur idée sur ça.

945 Mes observations personnelles en Pennsylvanie! Moi, je suis allé en 2012, j'ai participé à un voyage pour aller constater de visu les impacts, rencontrer des gens. Vous l'avez fait vous aussi – ou c'est les gens de l'ÉES qui sont allés, mais est-ce que vous, vous êtes allés aussi en Pennsylvanie, monsieur le Président?

**PAR LE PRÉSIDENT :**

950 C'est prévu.

**PAR M. YVES MAILHOT :**

955 OK. Donc moi, j'ai passé trois (3) jours là-bas avec un groupe de personnes. On a été mis en contact avec des gens qui subissent toutes sortes d'inconvénients. Pour le bénéfice, je ne veux pas les développer, mais ces inconvénients-là sont vraiment vécus et décrits.

960 Je vais juste faire un énoncé rapide d'une vingtaine de points, juste des points sans les développer.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, dernière ligne, «Terres agricoles...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 6, 4<sup>e</sup> picot, «... le trafic local.»)**

965 Il y a des vidéos très éloquentes là-dessus sur Internet.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 5<sup>e</sup> picot, «Routes endommagées...»)**

970 **FIN DE LA LECTURE (Page 6, 11<sup>e</sup> picot, 2<sup>e</sup> ligne, «... de maisons.»)**

975 Il y a une maison qu'on nous a présentée où il y avait un tuyau d'évacuation planté à peu près à dix pieds (10 pi) de la maison, et cette personne-là devait garder les fenêtres de la maison ouvertes tout le temps, parce qu'il y a des fuites qui pénètrent dans la maison, puis qui pourraient causer des explosions.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 12<sup>e</sup> picot, «Pollution...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 6, dernier picot, 2<sup>e</sup> ligne, «... de gaz surgissent.»)**

980 Mon idée, c'est très clair, les opposants n'inventent pas ces inconvénients-là. Il y a des gens qui les vivent, moi, je les ai côtoyés là-bas en parlant avec des gens.

985 Et on sait, je pense que ces impacts-là vont être vraiment plus forts ici dans des zones fortement peuplées et où l'industrie agricole est très développée que par rapport à d'autres endroits qui sont moins développés, comme le Dakota par exemple.

990 Donc notre ville, Bécancour, se targue d'être une ville à la campagne, nous, on souhaiterait que ça le demeure.

Mes propositions de recommandations pour votre rapport final! Évidemment, je vous l'ai dit au début, on a confiance en vous, vous allez être les derniers à pouvoir expliquer les deux (2) côtés de la médaille.

995 Par contre, on est craintif depuis les résultats des dernières élections provinciales par l'élection du gouvernement libéral qui a déjà affiché une tendance, une propension à être favorable au développement de l'industrie, de par le fait qu'on avait vu avant, dans l'année, la dernière année du gouvernement péquiste, que plusieurs personnes qui faisaient partie des cabinets de ministres libéraux devenaient des lobbyistes pour l'industrie du gaz de schiste.

1000 On pense qu'il est possible que l'industrie, elle ait pris du galon depuis l'élection, la dernière élection provinciale, et donc, on pense qu'il se pourrait que les avantages économiques fassent pencher, soient mieux présentés que les inconvénients.

1005 C'est la raison du titre de mon mémoire de «S'il vous plaît, présentez le détail des inconvénients et des incertitudes», pour que les politiciens aient vraiment tout ce qu'il faut, parce que les décisions, quand c'est pris, on vit avec, mais à tout le moins, qu'on puisse savoir qu'elle a été prise en connaissance de cause.

1010 Un dernier niveau, une dernière mention! J'ai parlé tantôt qu'étant donné que la Loi sur les mines a préséance sur la Loi sur l'urbanisme, nos dirigeants municipaux n'ont pas de possibilités d'agir, et on sait que si le gouvernement favorise le développement de l'industrie, c'est pas de Québec qu'on peut faire une gestion fine des secteurs les plus sensibles, des secteurs les plus peuplés, des secteurs où il y a le plus d'inconvénients.

1015 Donc moi, je souhaiterais qu'il y ait des pouvoirs de gestion du territoire, de zonage qui soient accordés par le gouvernement du Québec au niveau inférieur de décision, comme les MRC ou la Ville de Bécancour par exemple, ou notre conseil municipal pour qu'à tout le moins, ils puissent, advenant le cas où on permet l'exploitation, avoir un pouvoir de dire OK, là, ce serait moins pire. Donc on le fait plus là. D'avoir un jeu local, sans être dépendant de quelque chose qui vient de Québec et pour lequel personne a une sensibilité régionale.

Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1025

Merci monsieur Mailhot pour votre présentation.

1030

Alors écoutez, je saisis la balle au bond! Vous parlez du rôle des municipalités, des élus locaux, vous avez fait mention du peu de pouvoirs que les municipalités puis que les MRC ont. Vous avez fait une allusion aussi à la Loi sur les mines.

1035

La récente Loi sur les mines qui a été adoptée par le gouvernement du Québec prévoit que les municipalités pourraient éventuellement désigner des zones qui seraient soustraites à l'exploitation minière. C'est des articles de loi qui ne sont pas encore en vigueur, mais c'est un mécanisme qui est quand même prévu à la loi.

Dans quelle mesure croyez-vous que c'est un outil qui pourrait être utilisé pour ce qui est de l'éventuelle gestion du déploiement de l'industrie sur le territoire?

1040

**PAR M. YVES MAILHOT :**

1045

Bien, c'est ce que je souhaite. Peu importe l'appellation ou le niveau, mais c'est ce que je souhaite, qu'il y ait un pouvoir de zonage qui soit conféré à des gens auxquels on peut parler, à des gens qui ont une connaissance fine d'un territoire dans lequel une industrie qui empiète de façon aussi importante dans l'habitat, dans la nature et dans notre social, qu'on puisse essayer de moduler ça au minimum.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1050

Toujours en revenant sur le rôle des élus locaux, vous avez sûrement dû faire des représentations à vos élus locaux au regard de la problématique qui nous concerne dans notre mandat.

1055

Pourriez-vous nous livrer votre témoignage de la perception ou de la façon dont ça a été reçu ou de la façon dont réagissent les instances locales face à cette problématique-là, tel que vous l'avez vécu de votre point de vue?

**PAR M. YVES MAILHOT :**

1060

Oui, oui. Bien, ça fait une couple d'années qu'on participe généralement, un groupe de citoyens opposés au développement du gaz de schiste participe aux assemblées publiques. À chaque mois dans la ville de Bécancour, il y a une assemblée publique où on peut participer.

1065 Donc on y participe. On interagit avec les conseillers, avec le maire aussi.

On n'est pas en opposition avec eux. Ils ont un point de vue qui est différent du nôtre sur certains côtés; par contre, on se rejoint sur certains autres.

1070 Je vous donne un exemple! Au début du mois de mars dernier, notre Municipalité a rendu public un document sur leur position, leur perception par rapport au gaz de schiste.

1075 Si je le résume très rapidement! Eux, ils disaient, tout le monde s'obstine là-dessus, il y en a qui disent que c'est bon, d'autres que c'est pas bon, on le sait pas trop, nous, comment ça se passe! Donc c'est pas à notre niveau de pouvoir qu'on devrait agir.

Donc ils ont dit, nous, on demande au gouvernement de créer une société d'État, puis si jamais ils trouvent que ça peut se faire, bon bien, on veut y participer, on veut des redevances.

1080 Alors nous, à la séance du conseil qui a suivi, on a interagi. On a pris le temps d'y réfléchir un peu, et on avait une connaissance, nous, que notre maire, par exemple, ou certains conseillers ne sont pas d'accord avec la réalité de cette exploitation-là, si ça arrivait aujourd'hui, comme c'est fait présentement.

1085 Notre maire l'avait dit publiquement à une assemblée publique au mois d'octobre passé. Et il y a certains des conseillers qui ont aussi signé les formules «Vous n'entrerez pas chez nous».

1090 Donc, on a gentiment et simplement reparlé au conseil municipal en leur demandant, en leur disant, on aimerait ça que dans le mémoire que vous allez présenter au BAPE, à tout le moins, étant donné que vous pensez ça, que vous l'avez déjà dit, que c'est documenté, s'il vous plaît, commencez votre mémoire par ça et après ça, parce que là, on les élit, on les élit pour qu'ils puissent prendre une décision, on ne conteste pas comment ils pensent!

1095 Donc, au moins manifestez-le dans votre mémoire. Quand vous rencontrerez les gens au BAPE, dites-leur comme c'est maintenant, on n'en veut pas pour ta-ta-ta.

Mais après ça, regardez la société d'État, puis si jamais on montre et les techniques changent, que ça puisse être fait de façon plus propre, on en veut, bien là, c'est correct. On peut pas s'obstiner à ça.

1100 Donc, on a eu des connaissances après dans des échanges avec nos représentants que c'est ce qu'ils ont adopté pour le mémoire qu'ils devraient vous présenter demain.

Donc on est en bon terme, on est en échange, on est en communication avec eux, très direct et correct.

1105

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci. Est-ce que mes collègues ont des questions à soumettre à monsieur Mailhot?

1110

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Dans la mission que vous nous attribuez, ou en tout cas que vous nous avez faite, on comprend que vous avez énuméré les risques au début de votre mémoire, que vous considérez probablement, dans le haut de votre liste, du point de vue de la hiérarchie des enjeux...

1115

**PAR M. YVES MAILHOT :**

Vous parlez des dommages à l'eau par exemple?

1120

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Bien, vous parlez, les quatre (4) premiers sont contamination de l'eau, qualité de vie.

1125

**PAR M. YVES MAILHOT :**

Oui, oui.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1130

Bon. Puis après ça, vous avez d'autres énoncés divers reliés aux risques, ça, c'est à la page 4, puis il y en a qui sont très explicites.

Comme on parle des coffrages en béton, on parle des routes, du camionnage, etc.

1135

Puis là, il y en a un qui, sorti de son contexte, j'aimerais ça savoir si c'est un énoncé d'ordre général ou si vous pensez à des énoncés en particulier?

**PAR M. YVES MAILHOT :**

1140

C'est lequel?

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1145 Les doutes de la population ne sont pas dissipés par la science.

Est-ce que vous référez à quelque chose de particulier?

**PAR M. YVES MAILHOT :**

1150 C'est directement dans le rapport du Conseil des académies canadiennes. C'est copié-collé du rapport du Conseil des académies canadiennes.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1155 Donc je vais retourner à mes lectures! Je trouverai leurs éléments de justification.

Un petit peu plus loin, vous dites :

1160 «Le leadership des mesures de gouvernance ne doit pas être laissé entre les mains des industriels impliqués mais s'appuyer sur des politiques publiques.»

Ça encore, c'est une citation?

**PAR M. YVES MAILHOT :**

1165 C'est copié-collé d'une des études de l'ÉES. Je peux pas vous dire laquelle, parce que dans ce que j'ai choisi, j'ai choisi de pas commencer à dire la référence exacte et précise, mais j'ai coordonné à l'intérieur d'un groupe l'analyse des soixante-treize (73) études de l'ÉES.

1170 On était trois (3) personnes, on en a pris vingt quelques chacun, on a fait des lectures, on a extrait des éléments, et j'ai choisi ces textes-là à l'intérieur de nos extractions qui proviennent majoritairement des résumés de chacune des soixante-treize (73) études.

Ça fait que donc, ça peut se retrouver assez facilement, je pense.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1180 D'accord. Mais pour vous, c'est ce que vous considérez comme le plus parlant dans ce que vous aviez comme message à nous passer ce soir?



**PAR M. YVES MAILHOT :**

1185 Bien, c'est un des éléments. Ça, à ce niveau-là, c'est parce que disons les plus parlants, je les avais décrits autant pour l'INSPQ que pour le Conseil des académies canadiennes. Après ça, ça s'est ajouté. C'est comme deux (2) autres éléments que j'avais en tête, mais admettons qu'ils ne sont pas hiérarchisés, ces deux (2) là.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1190 Non, ça va, ça permet de se faire une tête. Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1195 Peut-être renchérir! Ce serait quand même intéressant d'avoir les références pour qu'on puisse éventuellement avoir la mise en contexte en quelque sorte du texte.

**PAR M. YVES MAILHOT :**

1200 Je comprends. Je vais le prendre en note, puis je vais vous les retrouver en vous faisant parvenir le numéro de l'étude.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1205 S'il vous plaît. Il suffira de contacter madame Harvey.

**PAR M. YVES MAILHOT :**

Dans le fond, vous me demandez de le faire pour...

1210 **PAR LE PRÉSIDENT :**

La section 1.3 à la page 4.

**PAR M. YVES MAILHOT :**

1215 Les études de l'ÉES, oui, parfait.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1220 C'est ça, vous faites deux (2) conclusions extraites de certaines études publiées par l'ÉES, nous, histoire d'appuyer la mise en contexte des éléments que vous nous avez soulevés dans votre mémoire, ce serait intéressant d'avoir la référence.

**PAR M. YVES MAILHOT :**

1225 Tout ce qui est dans ces deux (2) paragraphes-là, je vais les extraire et je vais vous les référer.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1230 S'il vous plaît.

**PAR M. YVES MAILHOT :**

1235 C'est bon?

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1240 Oui.

**PAR M. YVES MAILHOT :**

Avec plaisir.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup. Alors merci de votre contribution aux travaux de la Commission.

1250

---

**RAYMOND CROTEAU**

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1255 J'inviterais monsieur Raymond Croteau s'il vous plaît.

**PAR M. RAYMOND CROTEAU :**

Bonsoir à tous.

1260

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir monsieur Croteau.

1265

**PAR M. RAYMOND CROTEAU :**

Monsieur le Président, les membres de la Commission.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1270

La parole est à vous.

**PAR M. RAYMOND CROTEAU :**

1275

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Je suis natif...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, 3<sup>e</sup> paragraphe, 7<sup>e</sup> ligne, «... aux États-Unis.»)**

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1280

Juste un instant s'il vous plaît! À l'arrière, s'il vous plaît, il y a des présentations. Alors si vous voulez discuter, je vous inviterais à sortir de la salle s'il vous plaît.

Excusez-nous! On vous écoute.

1285

**PAR M. RAYMOND CROTEAU :**

Moi, je parlais du film documentaire Gasland du réalisateur américain Josh Fox.

1290

Pour ceux que ça intéresse, une version abrégée de ce vidéo sous-titré en français est facile à trouver sur Internet.

Tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à ce dossier devraient au moins prendre le temps de le regarder, et c'est ce que nous avons fait.

1295

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 3<sup>e</sup> paragraphe, 7<sup>e</sup> ligne, «C'est alors...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, dernier paragraphe, 12<sup>e</sup> ligne, «... de rétention...»)**

Des eaux utilisées pour la fracturation.

1300

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe, 13<sup>e</sup> ligne, «... à ciel ouvert...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, dernière ligne, «... le mieux être de tous.»)**

1305

Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci monsieur Croteau pour votre présentation.

1310

Est-ce que mes collègues ont des questions à soumettre à monsieur Croteau? Madame Grandbois.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

1315

Peut-être ma petite question habituelle de contexte!

Qu'est-ce qui vous a amené, vous êtes de la région, vous êtes ici quand même depuis plusieurs années, mais le premier événement qui vous a amené à vous intéresser au gaz de schiste, le tout premier?

1320

**PAR M. RAYMOND CROTEAU :**

Bien c'est sûr, c'est ce que j'ai dit au tout début, on a aperçu des gens qui rôdaient autour puis unilingues anglophones en plus.

1325

**PAR LA COMMISSAIRE :**

Mais c'était vraiment votre tout premier contact à ce moment-là?

1330

**PAR M. RAYMOND CROTEAU :**

Oui, oui.

1335 **PAR LA COMMISSAIRE :**

Vous en aviez pas entendu parler?

1340 **PAR M. RAYMOND CROTEAU :**

Non.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

1345 Avant ça, personne d'autre vous avait parlé de gaz de schiste, vous n'aviez pas lu dans les journaux ni rien?

**PAR M. RAYMOND CROTEAU :**

1350 Non, il y a pas beaucoup de personnes qui étaient au courant à ce moment-là.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

On remonte à ce moment-là, j'imagine, à quoi?

1355

**PAR M. RAYMOND CROTEAU :**

2010. À l'automne.

1360 **PAR LA COMMISSAIRE :**

Donc c'était vraiment la première fois, OK.

**PAR M. RAYMOND CROTEAU :**

1365

C'était vraiment la surprise, là.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

1370

Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Haemmerli.

1375 **PAR LE COMMISSAIRE :**

On va continuer dans le contexte!

1380 Vous avez mentionné une assemblée organisée par les promoteurs de cette industrie en bas de votre première page de texte. Est-ce que c'était une compagnie qui venait rencontrer les gens?

**PAR M. RAYMOND CROTEAU :**

1385 C'était une des premières rencontres. L'industrie qui présentait des schémas puis son intention de forer des puits, puis qui expliquait avec les graphiques comment c'était pour se passer. Puis tout avait l'air – mais il y avait beaucoup de monde, puis il y a eu beaucoup de contestation à ce moment-là.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1390 Mais c'était une ou des compagnies...

**PAR M. RAYMOND CROTEAU :**

1395 Oui bien, c'était la deuxième ensuite, après avoir été allumé, si vous voulez, par la présence des individus pas loin de chez nous.

Nous autres, on a entendu qu'il y avait justement des explications, puis on est allé à ces rencontres-là.

1400 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Mais elles étaient données, les explications étaient données par une ou des compagnies gazières, c'est ça?

1405 **PAR M. RAYMOND CROTEAU :**

Oui, les promoteurs du moment, là.

1410 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Mais vous avez pu quand même questionner?

**PAR M. RAYMOND CROTEAU :**

1415

Non, moi personnellement, j'ai pas questionné.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1420

Non, mais les gens pouvaient le faire?

**PAR M. RAYMOND CROTEAU :**

1425

Oui, oui, il y a eu des questionnements. Puis ça n'a pas été facile pour l'industrie.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1430

Je vais m'en tenir à ça, étant donné que vous n'avez pas d'expérience personnelle par rapport au questionnement. Je vais m'en tenir à ça. Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci de votre contribution aux travaux de la Commission, monsieur.

1435

La Commission va faire une pause de quelques minutes et va reprendre les travaux tout à l'heure.

1440

\_\_\_\_\_  
SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES  
\_\_\_\_\_

**REPRISE DE LA SÉANCE  
JOCELYN DUBOIS**

1445

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Reprenez vos places s'il vous plaît, nous allons reprendre les travaux.

1450

Alors j'inviterais maintenant monsieur Jocelyn Dubois s'il vous plaît à venir présenter son mémoire.

Bonsoir monsieur Dubois.

1455

**PAR M. JOCELYN DUBOIS :**

Bonsoir monsieur le Président, madame et monsieur le Commissaire.

1460

**PAR LE PRÉSIDENT :**

La parole est à vous.

**PAR M. JOCELYN DUBOIS :**

1465

Merci. Pour commencer, bien, c'est sûr, je suis un petit peu nerveux. J'ai plus l'habitude de parler à mes chèvres que devant le public.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1470

Est-ce que je dois le prendre comme une critique, un compliment?

**PAR M. JOCELYN DUBOIS :**

1475

Non, non, j'essaie de me défendre, c'est tout.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Pour débiter...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, 3<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, «... que va-t-on perdre?»)»**

1480

Je rajouterai un petit peu ceci, parce qu'il y a des réflexions qui me sont venues aussi par après, après que j'ai déposé mon mémoire.



1485 Beaucoup d'informations, il y en a tellement qu'on s'y perd. Être un peu paranoïaque, je dirais même que j'ai l'impression que c'est volontaire pour en décourager plusieurs, justement, de se présenter puis de faire justement le suivi, autrement dit, pour déposer les mémoires, puis dire ce qu'on en pense.

1490 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 4<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Ma crainte...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, 5<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, «... être problématique.»)**

1495 Je rajouterais! Pensez, exemple, un producteur de bovins de boucherie que son pâturage devient inaccessible, même si c'était pour une saison. Certains producteurs doivent déjà acheter des fourrages, parce qu'ils n'ont pas assez grand de terre pour tout produire leurs fourrages.

1500 Vivrons-nous une autre pénurie comme en 2010 où après deux (2) années de production difficile, les granges se sont vidées? J'ai dû moi-même acheter du foin de l'autre côté de Rivière-du-Loup à gros prix. Est-ce que ça va devenir justement, avec la perte de superficie dans la région, est-ce que ça va devenir normal d'acheter du foin, justement, ou des fourrages à l'extérieur?

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 6<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Le territoire...»)**

1505 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, 6<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, «... ça ne m'intéresse pas.»)**

1510 Je rajouterais! La meilleure valorisation d'un produit, c'est qu'il soit consommé ou acheté près de son lieu de production. C'est la première chose qu'on devrait faire lorsqu'on regarde un produit, on n'a pratiquement pas de coûts de transport, souvent il a pas passé dans les mains de plein d'intervenants, donc le prix est toujours moindre. Ça fait que c'est la meilleure valorisation qu'on peut avoir pour un produit.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Il y aura toujours...»)**

1515 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, dernier paragraphe, dernière ligne, «... ne baisseront pas.»)**

Je rajouterais aussi! L'importation, c'est aussi accepter de se soumettre aux méthodes de production des autres pays. C'est aussi accepter, justement, le règlement de salubrité. Est-ce vraiment ce que nous voulons?

1520 Il y a beaucoup de produits au niveau vétérinaire qui sont employés dans d'autres pays, je parlerais même juste des États-Unis, il y a six (6) produits au niveau production animale qui sont utilisés là-bas, qui sont interdits ici. Il y a des raisons justement.

1525 Ça fait que est-ce que c'est ce qu'on veut justement pour notre alimentation et notre agriculture?

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Autre chose...»)**

1530 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, «... à préserver.»)**

La raison, c'est que nous sommes justement dans un climat froid, donc les micro-organismes du sol se multiplient très lentement justement en hiver. On n'est pas comme dans des pays comme le Brésil ou des pays de climat chaud où justement, cette vie du sol est à longueur d'année.

1535 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 3<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Qu'est-ce que l'on va perdre?»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, 3<sup>e</sup> paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne, «... et j'en oublie...»)**

1540 J'oublie aussi l'acériculture, le sirop d'érable se fait pas partout.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 3<sup>e</sup> paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne, «... tous les secteurs...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, 4<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, «... le même sort.»)**

1545 Et je rajouterais! D'autres secteurs sont touchés par cette exploitation, je pense à l'agrotourisme où des producteurs ont investi beaucoup d'argent pour faire connaître leurs productions. Je m'imagine une visite de fermes lors des journées porte ouverte de l'UPA avec un site de forage à deux cents mètres (200 m) de l'étable, wow, belle image!

1550 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Il est sûr...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, 2<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, «... aussi nuisible.»)**

1555 Je pense tout simplement aux territoires de chasse aussi qui peuvent être très affectés justement au niveau des loisirs.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 3<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Peut-on perdre...»)**

1560 **FIN DE LA LECTURE (Page 4, 4<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, «... de produire?»)**

Ça, c'est ma grosse question justement.

1565 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, avant-dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «En économie...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, 1<sup>er</sup> paragraphe, dernière ligne, «... les futures emprunts.»)**

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1570 Monsieur Dubois, on arrive au terme de votre période de présentation. Alors je vous demanderais de conclure. Vous avez quelques secondes pour pouvoir conclure, s'il vous plaît.

**PAR M. JOCELYN DUBOIS :**

1575 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 2<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Alors le gaz...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, 2<sup>e</sup> paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne, «... et équitable.»)**

Bien, je peux en sauter quelques bouts, là.

1580

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Résumez-nous ce qui est important de retenir sur le reste de votre mémoire.

1585

**PAR M. JOCELYN DUBOIS :**

Oui.

1590 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 4<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «En ce qui concerne...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, 4<sup>e</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, «... ou reculer...»)**

Dans mes décisions. C'est ce que je prends chaque jour justement sur ma ferme.

1595

Mais avec les gazières, ce qui est fâchant, c'est que les risques qu'eux autres vont prendre, c'est le travail de toute une vie qui peut, autrement dit, tomber à l'eau.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Il y a aussi l'efficacité...»)**

1600

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, dernier paragraphe, avant-dernière ligne, «... leur faire confiance.»)**

Il en reste un petit peu!

1605 J'avais deux (2) documents, justement, à présenter. Je voulais les déposer sauf que, supposément, à cause de droits d'auteur, je ne peux pas nécessairement les présenter, je vais quand même en parler un petit peu.

1610 Ça se rapporte à deux (2) questions que j'avais posées pendant la première partie du BAPE. Une concernant le radon.

1615 Il y a un rapport justement, «Le radon au Québec», de l'Institut national de la santé publique, le rapport, c'est 352, qui fait état justement de certaines municipalités qui ont déjà des problèmes au niveau du radon dans certaines de leurs maisons, de résidences justement de ces municipalités-là.

1620 Une, justement, c'est au Mont-Saint-Hilaire. Il y a de l'inquiétude justement à avoir là-dessus, puis ma question par rapport à ça : est-ce que le fait de fracturer le shale d'Utica causerait pas plus de problèmes? Selon monsieur Lamontagne, il y a très très peu d'uranium dans le shale d'Utica, mais il y a quand même de l'uranium à quelque part, parce qu'il y a du radon dans certaines municipalités.

1625 Est-ce que le shale d'Utica protègerait pas justement contre des sources de radon qui pourraient être soit en dessous ou même peut-être au-dessus?

1630 Ça fait que j'ai ce rapport-là que je voulais présenter.

1635 L'autre, c'est concernant justement les aliments, les fourrages puis la culture qui se fait près des sites de forage. J'ai trouvé justement sur le ministère du Développement durable français, c'est une présentation sur la contamination des plantes potagères dans un environnement potentiellement pollué.

Si jamais vous ne les trouvez pas, je les ai ici. Je pourrai justement les laisser à l'arrière.

1640 C'est un guide d'échantillonnage, c'est des techniques d'échantillonnage, ils se sont dotés d'outils, autrement dit, pour analyser justement puis échantillonner des potagers près de parcs industriels et de sites pollués.

1645 Au Québec, je me demande, est-ce qu'on a justement de tels outils, parce que je crois qu'il peut y avoir un risque de contamination de mon troupeau et par la suite, des humains justement qui vont consommer soit les produits animaux ou les sous-produits animaux.

Dans la chaîne alimentaire, il y a toujours des produits qui s'accumulent, donc c'est un petit peu, c'est une inquiétude justement par rapport à ma ferme, par rapport à ma production.

Pour terminer, voici ma contribution pour la protection de nos terres!

1645

En tant qu'agriculteur, qu'on le veuille ou non, nous sommes les gardiens d'un patrimoine, d'un héritage que nous avons reçu et que nous allons transmettre. C'est ce que nous faisons avec cet héritage aujourd'hui qui affectera l'état dans lequel nous transférerons aux générations futures.

1650

Dans mes loisirs, vu que j'ai pratiquement jamais de vacances puis ainsi de suite, je fais beaucoup d'astronomie. Je peux faire ça en arrière de chez moi, j'ai un ciel noir. Avec l'éclairage, les poussières puis ainsi de suite, c'est déjà quelque chose qui va m'affecter beaucoup.

1655

Mais il y a une chose que ça m'a apportée justement de m'intéresser comme ça à l'astronomie, c'est qu'une Terre, on en a juste une. Il n'y a pas à nulle part où on peut aller, je dirais à court et même à long terme. L'étoile la plus proche qui peut avoir justement une planète habitable, parce qu'il y en a sûrement d'autres, se trouve à des milliers d'années-lumière. La distance, si on veut savoir un petit peu ce que c'est qu'une année-lumière, c'est la distance qui est parcourue en un an par la lumière à la vitesse de trois cent mille kilomètres par seconde (300 000 km/s).

1660

Ça fait qu'il n'y a pas personne, on pourra pas aller nulle part. Ça fait que si on continue de détruire notre Terre, je me pose la question, quand allons-nous commencer à la protéger? Merci.

1665

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci monsieur Dubois de votre présentation.

1670

J'aurais peut-être quelques questions ou vous donner l'occasion peut-être de développer sur deux-trois (2-3) éléments.

1675

**PAR M. JOCELYN DUBOIS :**

Pas de problème.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Tout d'abord, vous soulevez la question de la fragmentation des terres agricoles.

1680

**PAR M. JOCELYN DUBOIS :**

Oui.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1685

Vous nous avez donné quelques exemples dans votre présentation, mais est-ce que vous seriez à même de pouvoir nous en dire plus?

**PAR M. JOCELYN DUBOIS :**

1690

Au niveau du morcellement des terres?

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1695

Du morcellement des terres, des contraintes que ça crée éventuellement.

**PAR M. JOCELYN DUBOIS :**

1700

Comme je le disais, le morcellement des terres, souvent les petites terres présentement sont déjà abandonnées, tous les petits morceaux.

J'ai justement une voisine qui voulait vendre sa terre. Il y a un gros producteur agricole qui a voulu l'acheter, mais parce que sa terre était traversée par deux (2) cours d'eau, pour lui, avec la grosseur de sa machinerie, il n'a même pas voulu faire d'offre.

1705

Ça fait que tout dépendant où les gazières vont s'installer, les sites de forage, est-ce qu'il va y avoir justement un champ qui peut être coupé en deux (2)!

Quand le réseau de gaz va s'installer, il y a sûrement certains coins justement des terres qui vont être morcelés comme ça, puis c'est des coins qui vont être carrément abandonnés par les agriculteurs. Les gazières vont s'en laver les mains, elles vont dire que, regarde, on n'a pas touché, mais ils l'ont abandonné pareil! Mais c'est les techniques agricoles d'aujourd'hui qui sont plus, autrement dit, comme je dirais, la machinerie grossit tout le temps, puis ça vire pas facilement à l'autre bout d'un champ si le champ n'est pas plus large.

1715

Aujourd'hui, on fait «buller», on fait enterrer des anciens fossés, fossés de drainage, pas des fossés verbalisés, mais des fossés de drainage pour élargir les terres justement, pour que ce soit plus facile à travailler avec la grosse machinerie.

1720

Ça fait que c'est une inquiétude. Ça fait que ce qu'il disait dans le premier, j'ai trouvé ça dans le premier rapport du BAPE, qui parlait justement d'une perte de deux mille cinq cents hectares (2500 ha) au final, de pertes permanentes, sauf que ça va être probablement beaucoup plus que ça. Il y a beaucoup de données qui n'ont pas été prises en compte justement là-dedans.

Je sais pas si ça répond un petit peu à la question?

1725

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Vous avez abordé aussi un autre sujet concernant le couvert forestier. Dans la région où vous vivez, c'est quoi le pourcentage de couvert forestier pour la MRC?

1730

**PAR M. JOCELYN DUBOIS :**

Exactement pour la MRC, je le connais pas.

1735

Je sais que, moi, je viens de Manseau, le couvert forestier est quand même assez – il y a plus de forêt que d'agriculture dans notre coin.

1740

Mais la raison est simple, c'est qu'on a, premièrement, on a déjà une tourbière, un milieu humide qui doit couvrir pratiquement deux cents hectares (200 ha). Puis il est en forêt. Puis des plées comme ça, des petites savanes, il doit en exister au moins une vingtaine peut-être juste dans la municipalité de Manseau. Ça fait que c'est toutes des zones justement qui sont un peu à exclure. C'est des milieux de vie, les milieux humides comme ça, c'est quand même des milieux de filtration d'eau puis ainsi de suite.

1745

L'eau que l'on boit souvent va passer par ces milieux-là. C'est ce qui alimente justement les nappes phréatiques.

Ça me surprendrait beaucoup que les gazières s'installent près justement, à cause de l'Environnement, de ces lieux-là.

1750

**PAR LE PRÉSIDENT :**

À votre connaissance, est-ce que la MRC, dans son schéma d'aménagement, donne un statut de protection à ce type de milieu là?

1755

**PAR M. JOCELYN DUBOIS :**

Je le sais pas. Je le sais pas du tout au niveau de la MRC.

1760

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci. Est-ce que mes collègues ont des questions à soumettre?

**PAR LA COMMISSAIRE :**

1765

Monsieur Dubois, au tout début de votre mémoire, vous avez mentionné, en parlant des gaz de schiste, «c'est un sujet qui déjà met de la discorde dans certaines communautés».

1770

Pourriez-vous élaborer un petit peu là-dessus, puis est-ce que vous avez observé ça notamment au sein de la communauté agricole ou vous parliez de façon plus générale?

**PAR M. JOCELYN DUBOIS :**

1775

Bien, au niveau de la communauté agricole, je l'ai pas directement vécu, je l'ai entendu dire.

Il y a des agriculteurs qui ont signé pour qu'il y ait justement des gazières sur leur terre. Ça a mis de la chicane justement entre deux (2) voisins, deux (2) voisins agricoles qui, même au départ, étaient amis.

1780

Ensuite de ça, il y a des communautés qui sont à peu près à cinquante pour cent (50 %) pour et contre, tout dépendant du conseil municipal. Ça fait justement certains débats assez mouvementés au niveau des municipalités.

1785

Je pense un peu, un peu Fortierville puis un petit peu, je crois, c'est Lotbinière ou dans ce coin-là qu'il y a quand même un peu de discorde qui se fait par rapport justement au gaz de schiste.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

1790

Puis vous, vous êtes à Manseau. À Manseau, est-ce qu'il y a un puits, avez-vous des puits?

**PAR M. JOCELYN DUBOIS :**

1795

Non, on n'a pas de puits présentement. Il y en a un à Villeroy. Il y en a un ici à Gentilly, bien, Gentilly avec les limites de Sainte-Cécile-de-Lévrard.

Puis je sais qu'il y avait peut-être un puits à Saint-Louis-de-Blandford.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

1800

Donc il n'y en avait pas, disons, à proximité de votre ferme.



**PAR M. JOCELYN DUBOIS :**

1805 À proximité, non.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

1810 Qu'est-ce qui a fait qu'au départ ce dossier-là a commencé à vous préoccuper puis que vous l'avez suivi visiblement?

**PAR M. JOCELYN DUBOIS :**

1815 Moi, ça l'a commencé par un mémo qui avait passé justement, qu'on avait eu dans nos boîtes aux lettres, qui nous informait d'une soirée d'information de Talisman Energy ici à l'Auberge Godefroy.

1820 Cette fois-là, j'avais pas pu me déplacer justement pour y aller, j'avais eu une grosse journée, puis le train a fini un petit peu trop tard. Mais par la suite, j'ai commencé à m'intéresser là-dessus.

1825 Je dirais même qu'au début, j'étais d'accord avec ça. On parlait de gaz naturel, on parlait pas de gaz de schiste. Même, je pense, ça prend tout sur le mémo, c'était même marqué, il parlait justement d'énergie, puis ainsi de suite. Il disait pas directement gaz de schiste. Ça l'a sûrement été expliqué là-bas.

C'est ce qui a fait que j'ai commencé à m'intéresser à ça.

1830 J'ai fait quelques recherches sur Internet pour voir justement. Les premières choses qui arrivaient, bien, ils parlaient déjà de contamination de l'eau puis ainsi de suite. J'ai dit ouf, est-ce que c'est si bon que ça!

1835 Ça fait que je me suis par après informé sur c'était quoi la technique puis ainsi de suite. Là, j'ai vu justement qu'on jouait justement dans la géologie du sol au niveau de la fragmentation de la pierre et c'est là que je me suis posé des questions.

1840 Je savais déjà, parce que j'aime quand même beaucoup la géologie, qu'il y avait déjà deux (2) failles importantes justement dans la vallée du Saint-Laurent, faille de Yamaska et faille de Logan qui passent justement à peu près à trois kilomètres (3 km) de l'autre côté du village de Manseau.

J'en ai appris un peu plus dans la première partie justement.

1845 Ça fait que je me pose la question si c'est vraiment une bonne idée de fracturer cette roche-là à proximité justement des failles géologiques. C'est quand même une stabilité qui est là qui ne sera plus là.

Puis si on pense que ça peut se reformer, ils injectent du sable justement pour empêcher les fissures de se refermer.

1850 Ça fait que je verrais pas pourquoi justement – il y aura aucun retour possible ou restauration possible autrement dit de cette couche géologique là.

1855 Ça fait que je trouve ça assez dangereux d'aller jouer, puis ensuite de ça, c'est sûr que toute la question de contamination puis ainsi de suite, là, mais je trouve ça assez dangereux d'aller jouer justement dans le sol de cette façon-là.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

Merci.

1860

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Haemmerli.

1865

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Si je me rappelle bien, en première partie, je pense que vous aviez essayé d'obtenir de l'information sur les distances séparatrices?

1870

**PAR M. JOCELYN DUBOIS :**

Oui.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1875

On comprend que vous avez continué le travail après la première partie?

**PAR M. JOCELYN DUBOIS :**

1880

Oui.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Et que vous n'avez pas obtenu de réponses satisfaisantes pour vous?

1885

**PAR M. JOCELYN DUBOIS :**

Aucune réponse. J'ai appelé Québec Vrai, eux autres avaient aucune réponse à me fournir sur les distances séparatrices. Ils ont les distances séparatrices d'une culture conventionnelle, mais par rapport à un site de forage ou d'un milieu industriel, ils ont rien là-dessus.

1890

L'autre chose, j'ai appelé le CARTV, parce que les organismes d'accréditation, eux autres, ce qu'ils font, ils font juste appliquer la réglementation.

1895

La filière agricole, les réponses que j'ai eues, ils étaient pas capables de me répondre là-dessus parce qu'ils étaient en restructuration.

Le CARTV qui, eux autres, je pense que c'est eux autres qui sont responsables justement, c'est eux autres qui font le règlement, ils ont pas été capables de me répondre non plus là-dessus.

1900

**PAR LE COMMISSAIRE :**

C'est quelque chose qui n'est pas prévu dans le cahier des charges, puis eux appliquent le cahier des charges?

1905

**PAR M. JOCELYN DUBOIS :**

C'est ça, c'est ça. C'est pas prévu là-dessus.

1910

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Puis vous, vous produisez en bio?

**PAR M. JOCELYN DUBOIS :**

1915

Non.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Est-ce que vous avez l'intention de vous y lancer?

1920

**PAR M. JOCELYN DUBOIS :**

1925           Éventuellement oui. Ça fait sept (7) ans que j'utilise plus d'engrais chimiques, plus d'antibiotiques ça fait cinq (5) ans. Je n'ai plus aucun antibiotique dans le troupeau, ainsi de suite.

Il me reste des petites choses à faire, mais disons!

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1930           Et vous produisez du lait de chèvre bio que vous livrez?

**PAR M. JOCELYN DUBOIS :**

1935           Il n'est pas bio. C'est du lait de chèvre présentement conventionnel.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1940           Excusez-moi!

**PAR M. JOCELYN DUBOIS :**

1945           Disons qu'on est bio peut-être, je peux même pas dire qu'on est bio, parce qu'en n'ayant pas d'accréditation, je n'ai pas le droit d'utiliser le terme bio, OK!

Sauf qu'on produit quand même de façon biologique. Il manque, au niveau de l'alimentation, au niveau des grains que j'achète, pour la moulée autrement dit. C'est ce qui manque, le gros, le pas à faire pour aller au niveau biologique.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1950           Vous avez mentionné comme exemple dans votre présentation les fourrages. Vous êtes revenu avec le président sur la taille des lots.

1955           Est-ce qu'il y a d'autres éléments qui pourraient entrer en ligne de compte – tant qu'à avoir un expert du terroir sous la main – eu égard à la perte des terres agricoles?

**PAR M. JOCELYN DUBOIS :**

1960           Oui, c'est ça, la perte des terres. J'avais parlé justement au niveau des risques.

Une ferme où il y a des animaux qui n'a plus d'eau, bien, il n'y a plus de ferme. C'est pas plus compliqué que ça.

1965 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Vous, votre approvisionnement, c'est quoi? Vous avez un puits?

1970 **PAR M. JOCELYN DUBOIS :**

C'est un puits que j'ai. Ça fait que c'est pas juste le problème au niveau, ça va être aussi au niveau, comme je disais dans le mémoire, c'est au niveau des coûts, ce que ça va nous coûter, produire.

1975 Si mon eau, je ne la détecte pas tout de suite qu'elle est pas bonne à la consommation, que mes animaux sont malades, mais que je ne trouve pas le problème tout de suite, je vais produire pendant combien de temps, puis qu'est-ce que ça va me coûter au niveau vétérinaire?

1980 Je l'ai dit, au niveau de notre revenu sur la ferme chez nous, pour chaque cent dollars (100 \$) de produits vendus, il en reste trois (3 \$) clairs.

1985 Je peux vous donner des chiffres, ça ne me dérange pas non plus. On produit environ cent mille litres (100 000 L) de lait de chèvre, on a d'autres produits aussi qu'on vend, ça fait qu'on parle aux alentours de cent mille dollars (100 000 \$) par année de ventes de produits. Il en reste trois mille (3000 \$) clairs.

Ça, c'est pour des futures emprunts, pour changer ma machinerie, puis ainsi de suite.

1990 Je suis dans la moyenne de mon secteur. Il y a des secteurs qui vont mieux, dans le lait de vache ça va un peu mieux. Il y a d'autres secteurs, je les connais pas tous, mais ça va un petit peu mieux dans certains secteurs.

Dans le mien, ça va être problématique. Ça, c'est de un.

1995 Deuxièmement, certaines productions vont être plus affectées que d'autres. Concernant la chèvre, au niveau de la contamination des plantes, la chèvre, c'est un animal qui va trier beaucoup, qui va couper la feuille, qui va manger le feuillage avant de manger la tige. Souvent, la tige va rester là. On parle de vingt pour cent (20 %) de perte, juste de refus que la chèvre ne voudra pas manger, parce qu'elle a trié toutes les têtes.

2000

Les contaminants se ramassent surtout dans le feuillage. Ça fait que mes animaux risquent d'être encore plus malades qu'une production, exemple, dans la vache laitière ou dans la vache de boucherie, puis ainsi de suite.

2005 C'est toutes des choses qu'en bout de ligne, je me pose la question, si une gazière s'installe – parce que moi, sur mes terres, c'est sûr qu'ils s'installeront pas, je veux pas, mais chez mon voisin, pour l'instant il veut pas, mais plus tard quand sa terre sera vendue, qu'est-ce que les autres vont dire, peut-être que oui!

2010 Ça fait que ce soit proche ou sur mes terres, ça peut être désastreux justement pour mon entreprise.

2015 Je suis propriétaire depuis 1996, on a changé de production parce qu'on veut que ça aille mieux justement, on a lâché le vache-veau, on a vécu l'épisode justement de 2001 avec la vache folle.

2020 On a transféré dans la chèvre laitière aux alentours, c'est en 2006. J'ai pas envie de recommencer d'autre chose, puis surtout ailleurs. Parce que je le sais pas, au niveau de la pollution, la pollution justement de mon sol, si je ne suis plus capable de produire là, bien, il va falloir que j'aille produire ailleurs. C'est mon métier, c'est ma vie, je suis agriculteur.

2025 Parce qu'une gazière s'installe à côté de chez nous, je devrais arrêter de produire? J'ai quarante-six (46) ans, c'est pas évident de rentrer justement en industrie, de se retrouver un autre travail quand ça fait si longtemps justement que tu travailles pour toi à ton compte.

2030 Moi, je trouve ça quand même assez gros. Comme je dis, c'est ma contribution. Ça n'a pas été évident justement de faire cet exercice-là au travers du travail puis ainsi de suite. On a quand même des journées assez chargées. J'ai été obligé de faire quand même beaucoup de recherches, me coucher assez tard puis me lever quand même assez de bonne heure, parce que j'ai une journée de travail à faire.

J'espère juste que les bonnes décisions vont se prendre par rapport à cette industrie-là. La France a voté des lois contre la fracturation hydraulique.

2035 Moi, je demande même pas un moratoire, je demande au gouvernement qu'il vote des lois contre la fracturation hydraulique. C'est trop risqué.

Comme je le disais, l'efficacité de la technique n'est pas là. Si à vingt pour cent (20 %) de récupération de gaz eux autres c'est correct, si je récupère juste vingt pour cent (20 %) de mon

2040 fourrage, bien, je resterai pas, mon entreprise restera pas en vie bien longtemps, là. Ça fait que c'est ma façon un peu de penser, là.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2045 C'est bien.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2050 Une dernière! Vous affirmez dans votre mémoire qu'il n'y a pas d'assurances pour couvrir les pertes causées par les gazières, c'est une expérience personnelle?

**PAR M. JOCELYN DUBOIS :**

2055 J'ai appelé mon assureur. Je lui ai demandé, je suis couvert au niveau incendie. Si jamais il y a un problème justement sur un site de forage à proximité de mes bâtiments, puis que mes bâtiments passent au feu, ça, je suis assuré.

2060 Mais pour le restant, tout ce qui s'appelle contamination, contamination de mon puits, même si c'est prouvé puis ainsi de suite, j'ai pas d'assurances pour ça.

Si je suis obligé, suite à un accident technologique, si je suis obligé de quitter justement ma résidence, ma ferme, mes animaux ne seront pas évacués, eux autres.

2065 Est-ce qu'il y a beaucoup d'équipes d'intervention ici au Québec ou s'il va falloir attendre une semaine qu'ils arrivent de l'Ouest ou d'ailleurs pour régler le problème? À trois (3) jours, moi, c'est fini, les animaux. Il y en a de morts dans l'étable, là.

Encore pire si c'est en hiver.

2070 Ça fait que, comme je disais, les risques que les compagnies gazières vont prendre, puis ce qui peut arriver justement sur un site à proximité des fermes, ça peut être catastrophique. C'est le travail d'une vie.

2075 C'est du travail au niveau de la génétique de nos animaux, puis ainsi de suite. Quand on monte un troupeau, il y a des fermes laitières, ça fait pratiquement quatre-vingts (80) ans justement qu'ils travaillent sur la génétique puis essayer de toujours trouver les meilleures souches justement pour produire.

Ça fait qu'on vient carrément de prendre tout ça, puis on le met à la poubelle.

2080           Ça fait que c'est ce qui peut arriver avec justement les gaz de schiste près de chez nous, c'est ce qui peut arriver.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2085           Alors pour les documents que vous voulez déposer, écoutez, sous réserve des droits d'auteur, on va faire une vérification, mais autrement, si vous souhaitez que la Commission puisse y avoir accès, il suffirait simplement de nous donner les adresses Internet, les hyperliens qui nous permettent d'avoir accès aux documents. Parce que nous, vu que c'est des documents qui ne sont pas produits par vous, bien, on va devoir s'assurer qu'on peut les utiliser puis les déposer à titre de droits d'auteur.

2090  
2095           Autrement, si vous nous déposez des adresses Internet, nous, la Commission, on va pouvoir en faire référence puis pouvoir y avoir accès. Il suffira de discuter avec madame Harvey pour ces modalités-là.

**PAR M. JOCELYN DUBOIS :**

2100           Parfait. Je voulais tout simplement vous les remettre à titre d'information. Je les ai tout simplement imprimés, je les ai pris sur des sites Internet aussi.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2105           Alors il suffira de s'entendre avec madame Harvey, puis nous, dans la mesure où on peut les diffuser, on s'assurera qu'ils sont disponibles sur le site Internet de la Commission.

**PAR M. JOCELYN DUBOIS :**

Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci monsieur Dubois de votre contribution aux travaux de la Commission.

2115

---



2120

**FRANÇOISE BRUNELLE**

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2125

J'inviterais maintenant madame Françoise Brunelle s'il vous plaît à venir présenter son mémoire.

Bonsoir madame Brunelle.

**PAR Mme FRANÇOISE BRUNELLE :**

2130

Bonjour monsieur le Président. Madame, monsieur.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2135

La parole est à vous.

**PAR Mme FRANÇOISE BRUNELLE :**

2140

Je vais lire ce que j'ai préparé déjà.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «J'ai grandi...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, dernier paragraphe, 5<sup>e</sup> ligne, «... du territoire.»)**

2145

Puis peut-être plus si on voit tout ce qui peut arriver.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe, 5<sup>e</sup> ligne, «Comment s'y retrouver?»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, avant-dernier paragraphe, 7<sup>e</sup> ligne, «... du gouvernement.»)**

2150

Puis ici, je veux faire référence au règlement de Saint-Bonaventure.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, avant-dernier paragraphe, 7<sup>e</sup> ligne, «D'ailleurs...»)**

2155

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, avant-dernier paragraphe, 10<sup>e</sup> ligne, «... de réelles protections»)**

2160 Quoique ça devrait être le moratoire tout bonnement. Puis qu'on puisse recevoir les porteurs de ce dossier-là, puis ils avaient pas pu rencontrer les personnes du gouvernement, soit les porteurs du dossier du règlement de Saint-Bonaventure.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, avant-dernier paragraphe, 10<sup>e</sup> ligne, «L'eau, c'est...»)**

2165 **FIN DE LA LECTURE (Page 5, dernier paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne, «... derrière l'économie.»)**

2170 Puis juste à titre d'exemple, notre maire s'est présenté, puis dans les points projets qu'on faisait pour faire discuter ceux qui se présentaient comme maire, c'était développement durable, les thèmes, économie, mais il n'y avait pas d'environnement. Alors l'environnement passe souvent caché dans le développement durable, il y en a de l'environnement, mais tout à coup à côté, on va parler d'économie, mais on parlera pas d'environnement avec la même importance, je trouve.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, dernier paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne, «Notre mission...»)**

2175 **FIN DE LA LECTURE (Page 5, dernière ligne, «... en garantie!»)**

Merci de m'avoir écoutée.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2180 Merci de votre présentation, madame Brunelle. J'aurais une question en lien avec un élément de votre présentation.

Vous dites à la page 2 :

2185 «Ici à Bécancour, nous avons un parc industriel, les gens le traversent par la 30, nous connaissons ses limites physiques, essayons dans la mesure du possible, par notre implication, d'en réduire la pollution. La participation du milieu industriel à notre recherche du meilleur, est habituelle, quoique toujours à requestionner, quelques industries s'impliquant plus que d'autres et de manière pratique.»

2190 Est-ce que vous pourriez développer? On sait quand même que c'est historique, vous avez un parc industriel qui a beaucoup d'industries lourdes, c'est quoi la cohabitation que vous avez avec ce parc industriel là?

2195 **PAR Mme FRANÇOISE BRUNELLE :**

2200 Bien, quand il y a des projets nouveaux, disons, de construction d'usines, on fait appel aux citoyens. Mais qu'est-ce que vous voulez qu'on dise, nous autres, les citoyens? Que ça pollue? Comme IFFCO est venue d'installer, puis on se réjouit que IFFCO vienne s'installer pour les emplois, c'est certain, mais quand on regarde tout le pourcentage de pollution amenée par cette industrie-là!

2205 Puis là, je vous amènerai pas sur le côté scientifique, parce que moi, je ne suis pas une scientifique. Je suis une citoyenne qu'on pourrait appeler monsieur et madame Tout-le-monde, là. Alors déjà que je présente le mémoire, c'était énorme pour moi de le faire.

2210 Et puis par rapport à l'entente, par rapport à ceux qui sont du parc, on voit, moi, je fais partie du Comité du développement durable, puis en tout cas, il y a une personne qui vient du milieu industriel, puis on voit que cette industrie-là fait des choses pour essayer de moins polluer, des mesures d'atténuation, là.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2215 Plus précisément, vous dites :

«La participation du milieu industriel à notre recherche du meilleur est habituelle quoique toujours à requestionner.»

2220 **PAR Mme FRANÇOISE BRUNELLE :**

Bien oui.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2225 Ce que je comprends, c'est que, bon, il y a en partie la question d'emplois, puis en partie, bon, l'autre exemple que vous me donnez, la contribution de l'industrie aux discussions concernant la pollution et l'environnement?

2230 **PAR Mme FRANÇOISE BRUNELLE :**

Oui, c'est ça, je pourrai pas tout vous expliquer, là. Mais comme IFFCO, par exemple, bon, on se réjouit, tout le monde se réjouit qu'ils disent qu'un peu de sa production sera faite avec de l'électricité. On s'en réjouit, mais ça, ça vaut pour quel pourcentage de moins de pollution dans tout ce que cette usine-là va polluer pour faire les engrais! Puis une qui est gourmande en gaz, puis

2235 que dans les journaux, tout à coup ça dit que peut-être qu'ils pourraient pas s'installer parce qu'ils manqueraient de gaz pour ouvrir quoi! Pour dire aux gens, bien là, on pourra pas venir si la filière gaz n'est pas là!

2240 C'est toujours comme ça, puis il faut se battre, c'est des monstres d'établis. Puis nous, on est quoi, on est des citoyens. Qu'est-ce qui fait notre force, c'est le regroupement.

Puis c'est difficile de sortir les gens, d'essayer d'aller chercher les gens. Mais nous, on est allé frapper à la porte des gens concernant la filière gaz de schiste.

2245 Les gens n'en veulent pas de ça. C'est ça.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2250 Merci. Est-ce que mes collègues ont des questions à soumettre? Monsieur Haemmerli.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2255 Madame Brunelle, vous avez parlé d'un forum citoyen en développement durable à la ville de Bécancour en décembre 2012. Vous nous avez dit que les citoyens ont voté prioritairement pour la protection de l'eau.

Juste pour que la Commission comprenne bien, qu'est-ce que c'est un forum citoyen, qu'est-ce que c'était, comment ça se passait, autrement dit?

2260 **PAR Mme FRANÇOISE BRUNELLE :**

Bien d'abord, par rapport au Comité de développement durable, ici nous avons l'usine Alcoa qui va fournir des sous, alors en bon échange, c'est ça, c'est tout ce requestionnement-là par rapport à nos habitudes de vie.

2265 Bien, le parc industriel en faisait pas partie du développement durable, du Comité de développement durable. Eux, je crois qu'ils sont supposés de partir leur propre comité. Bien, les citoyens qui étaient présents ont voté prioritairement pour protéger leur eau. Puis ça visait justement le règlement de Saint-Bonaventure à ce moment-là.

2270 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Mais c'était les gens qui venaient à une assemblée?

2275 **PAR Mme FRANÇOISE BRUNELLE :**

Les gens qui avaient été conviés à venir à un forum citoyen. C'est pour toute la ville de Bécancour. C'est ça.

2280 Puis le Comité de développement durable avait préparé des tables, puis on avait à se questionner sur certains sujets. Je me rappelle pas comment on avait préparé toutes les questions puis tout ça, là, mais c'est l'eau qui était sortie prioritairement dans notre questionnement disons de citoyens.

2285 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Mais c'était quoi, c'était une grosse assemblée avec des ateliers, puis des échanges?

2290 **PAR Mme FRANÇOISE BRUNELLE :**

Non, c'était une soirée. J'y étais, il y en avait d'autres qui y étaient aussi, qui aideraient ma mémoire, là. C'était des tables – est-ce qu'on avait à discuter sur des sujets préétablis déjà?

2295 **PAR LE PRÉSIDENT :**

S'il vous plaît, on n'est pas en débat. Madame va essayer de nous répondre en fonction de ses connaissances. Je vous remercie.

2300 **PAR Mme FRANÇOISE BRUNELLE :**

On pourra aussi mettre des commentaires, pour ceux qui veulent mettre des commentaires sur ce qu'on dit ici, là, à la fin?

2305 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Autrement que par le mémoire, c'est difficile de recueillir d'autres commentaires. Mais on comprend un peu l'exercice, puis on fera une recherche éventuellement pour détailler de quelle façon l'exercice de consultation s'est fait.

2310 **PAR Mme FRANÇOISE BRUNELLE :**

OK. Ça vous va, monsieur?

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2315

Oui, merci.

**PAR Mme FRANÇOISE BRUNELLE :**

2320

Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2325

Merci beaucoup de votre contribution aux travaux, madame.

---

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-SULPICE**

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2330

J'invite maintenant la Municipalité de Saint-Sulpice s'il vous plaît.

Bonsoir monsieur.

2335

**PAR M. PIERRE IMBAULT :**

Bonsoir monsieur.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2340

Je vous inviterais à vous présenter pour les besoins de transcription et je vous laisse la parole pour présenter votre mémoire.

**PAR M. PIERRE IMBAULT :**

2345

Mon nom est Pierre Imbault et je suis ici en tant que représentant de la municipalité de Saint-Sulpice. Madame la Commissaire, monsieur le Commissaire!

2350

Je tiens à dire que le mémoire que nous avons préparé et déposé a été adopté entre-temps sous une résolution qui porte le numéro 14-119 qui acceptait les termes du mémoire qui a été déposé, qui voulait que ce mémoire-là soit déposé à la Commission et qui m'autorisait, finalement, à venir vous rencontrer ce soir.

2355 Dans un premier temps, nous faisons un petit peu la présentation du village de Saint-Sulpice.

2360 Alors c'est un village qui est en bordure du fleuve Saint-Laurent. C'est un des plus longs villages du Québec, donc pas loin de dix kilomètres (10 km), alors qui longe naturellement le fleuve Saint-Laurent de Repentigny jusqu'à Lavaltrie.

C'est un village, à l'heure actuelle, qui ne connaît pas de gros développements domiciliaires, on est zoné vraiment agricole, et il y a un bassin, au milieu du village, où il y a un projet, enfin, où la communauté demeure dans cet endroit-là.

2365 Le dossier des gaz de schiste nous a évidemment préoccupés énormément en tant que municipalité. Je dirais aussi d'autant plus, je sais que c'est pas particulièrement votre mandat, mais aussi le projet de l'oléoduc de TransCanada qui passe également sur nos terres, donc dans ce contexte-là où on voulait vraiment protéger nos eaux qui étaient vraiment l'ancrage dans lequel notre municipalité, finalement, pouvait avoir une emprise sur ces deux (2) développements-là, on a donc été très très rapidement comme sensibilisé à cette problématique-là.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 5<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Plusieurs citoyens...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, 5<sup>e</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, «... de schiste...»)**

2375 Un comité de vigilance a été créé à Saint-Sulpice et dès le départ, la Municipalité de Saint-Sulpice a délégué un conseiller qui était le porte-parole, qui faisait le lien entre ce comité-là et, je dirais, évidemment les élus municipaux.

2380 Le comité s'est élargi, il a travaillé très fort dans le sens que nous avons collaboré à la présentation d'au moins cinq (5) assemblées publiques d'information, que ce soit Lavaltrie, Lanoraie, L'Assomption et Repentigny, où nous avons expliqué finalement, avec des experts, les dangers, les tenants et les aboutissants des gaz de schiste et pour nous, c'était important.

2385 Nous avons évidemment partagé les mêmes préoccupations reliées à cette exploration-là.

2390 Par la suite, nous avons développé, je dirais, un réseau d'entraide et de collaboration avec toutes les autres municipalités dont j'ai parlé tantôt, c'est-à-dire Lavaltrie, Lanoraie, L'Assomption, Repentigny, nous, et aussi Saint-Roch-de-l'Achigan qui est dans la même région. Et à l'heure actuelle, des liens sont faits avec L'Épiphanie. Et toutes ces municipalités-là épousent les mêmes objectifs et ont voté des résolutions et des règlements qui vont tous dans le même sens dont je parlerai tantôt.

2395 L'état de la situation à Saint-Sulpice est assez simple. Finalement, il y a trois (3) grands thèmes sur lesquels je vais revenir un petit peu plus tard, c'est-à-dire un, tout ce qui a été évoqué ici, c'est-à-dire que nous ne croyons pas que nous serons capables, en tant que municipalités, d'accepter, de recueillir et de faire en sorte que les entreprises pétrolières puissent développer leurs produits, leur exploitation chez nous et pour les raisons dont je reviendrai tantôt.

2400 Deuxièmement, il y a sur notre territoire, et ça fait partie de l'annexe 1 que je vous ai déposée, une zone d'eau qui sont en quelque sorte des zones contiguës qui représentent des vulnérabilités en termes d'eau, modérées et élevées, et ces zones d'eau là sont situées tout le long de l'autoroute 40 et sont situées sur l'ensemble de notre territoire.

2405 Donc c'est extrêmement important de voir et de réaliser que nos eaux sont en danger par ces exploitations-là.

2410 Et le troisième grand axe, c'est notre eau potable. Nous recevons de l'eau de L'Assomption, mais principalement nos sources d'eau viennent de Lavaltrie qui est le village voisin et effectivement, nous avons tout intérêt à travailler avec ce village-là ou cette ville-là pour faire en sorte que nos eaux soient protégées.

2415 Maintenant, quelles sont les actions qui ont été entreprises par la Municipalité! Il y en a eu plusieurs. D'ailleurs, j'ai déposé la plupart des résolutions et des règlements en annexes à mon mémoire.

2420 Donc dans un premier temps, notre Municipalité a adopté un règlement sur l'eau dont on a parlé tantôt, qui faisait référence au règlement de Bonaventure, c'est-à-dire ce règlement-là qui a été voté pour la première fois par la Ville de Gaspé. Parce que selon ce qu'on pense en tant que Municipalité, je l'ai dit tantôt, on ne peut avoir en quelque sorte juridiction sur les eaux souterraines, nos eaux de sources, et sur cette protection-là qui nous appartient, je pense qu'on est capable, soit de stopper ou du moins, amener l'industrie à se réglementer d'une façon telle à ce que nous assurions l'ensemble de notre municipalité, notre population, qu'elle ait une source d'eau potable adéquate et que sa santé ne soit pas en danger.

2425 Par la suite, j'attire votre attention que plusieurs villes, dans le même esprit, ont voté ce même type de règlement là, cette réglementation-là et, comme je disais tantôt, sous notre impulsion, la Ville de L'Assomption, et c'est l'annexe 8 de mon mémoire, a également déposé un mémoire protégeant ses eaux.

2430 Dans un deuxième temps, notre Municipalité a voté une résolution d'appui aux démarches et aux luttes entreprises par la Ville de Gaspé, parce que vous savez que la compagnie Pétrolia a voulu tenter ou enfin a tenté des procédures contre ce règlement-là pour le faire annuler. Il est



2435 rendu en Cour supérieure et est rendu en Cour d'appel, donc dans ce contexte-là, avec une solidarité je dirais municipale, nous avons adopté cette résolution-là en disant, nous sommes d'accord avec la démarche de Gaspé et on va vous supporter dans ce contexte-là.

2440 Par la suite, notre Municipalité a voté un règlement d'appui qui porte le numéro 13-125. Cette résolution-là est également déposée à l'annexe 4. Et ce que ça veut dire grosso modo, bien, vous savez que dans notre règlement de Bonaventure, et on y reviendra tantôt, sur les limites, les distances entre les puits de forage et les sources d'eau, le règlement établissait des règles assez précises quant à la distance devant être respectée.

2445 Et le projet de loi voté numéro 37 qui est présentement à l'étude avec le projet de réglementation réduit considérablement ces distances séparatrices là, donc on a voté une résolution en disant que nous n'étions pas d'accord avec ce règlement-là ni avec la loi et que nous demandions finalement aux instances gouvernementales de modifier la loi et les règlements pour qu'ils tiennent compte des limites précises et dans notre règlement et celui qui est dans le règlement de Bonaventure.

2450 D'une façon complémentaire, et je veux pas développer là-dessus, nous avons adopté le Règlement 13-236 qui s'oppose d'une façon catégorique à l'énergie qui va être véhiculée par je dirais TransCanada et son pipeline qui va passer chez nous, et Lanoraie a fait ce même règlement là, et nous allons maintenant adopter un projet dans la prochaine session, un autre règlement encore plus étoffé relativement aux problèmes de l'oléoduc. Mais je comprends que ce n'est pas le débat ici ce soir.

2455 Les dangers sont réels, les faits sont connus, est-ce que le jeu en vaut la chandelle?

2460 Dans mon mémoire, je vous dépose un document sous l'annexe 5 dans lequel, c'est un document qui a été fait par monsieur McKay lorsqu'il était à l'Assemblée nationale qui retrace, je dirais, les grands dangers, puis les grands inconvénients de cette exploitation-là des gaz de schiste. Je n'y reviendrai pas, mes collègues, enfin les groupes que vous avez entendus aujourd'hui, que ce soit le monsieur qui est passé, qui avait le numéro 4, les désavantages au niveau du bruit, de la pollution, de la fracturation, les produits chimiques, alors je pense que d'une façon générale, ça a été bien expliqué.

2465 Alors dans ce document-là, on résume un petit peu les dangers et les inconvénients et on termine, finalement, en disant que ça ne vaut pas la chandelle.

2470 Ça ne vaut pas la peine, finalement, de se lancer dans cette exploitation-là, et je citais un des paragraphes de ce texte-là!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, dernier paragraphe, 7<sup>e</sup> ligne, «Les conséquences...»)**

2475

**FIN DE LA LECTURE (Page 6, dernier paragraphe, 13<sup>e</sup> ligne, «... et nos rivières...»)**

2480

Vous avez également entendu le 2 juin, lorsque vous étiez à Saint-Hyacinthe, une personne qui s'appelait Louise Morand qui faisait partie, elle, du Comité des gaz de schiste vigilance de L'Assomption. J'ai reproduit dans mon texte, à la page 7, un paragraphe qui me semblait le plus intéressant sur l'ensemble des dangers qu'elle a soulignés avec les références appropriées. Je ne vais pas non plus y revenir.

2485

Le Québec, quant à nous, doit se libérer de sa dépendance du pétrole!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, 2<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Comme je l'ai souligné...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 8, 4<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, «... les divers océans.»)**

2490

Donc urgence, on doit agir!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Devant tous ces dangers...»)**

2495

**FIN DE LA LECTURE (Page 10, 2<sup>e</sup> paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne, «... de nos concitoyens.»)**

Nous l'avons mentionné d'ailleurs avec la plupart des règlements qui ont été déposés et ce soir, vous avez également entendu le mémoire déposé par madame Lucie Léger qui s'intitulait «Pour la suite du monde», texte pour lequel nous sommes en parfait accord et que la Municipalité a donné son approbation ou donnera son approbation lors du prochain conseil.

2500

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 10, 1<sup>er</sup> picot, 1<sup>re</sup> ligne, «Notre première...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 11, dernier picot, 11<sup>e</sup> ligne, «... pertes de gaz...»)**

2505

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Imbault, on arrive au terme de votre période de présentation, je vous inviterais à conclure s'il vous plaît.

2510

**PAR M. PIERRE IMBAULT :**

Alors nos recommandations à la Commission!

2515 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 13, 1<sup>er</sup> tiret, 1<sup>re</sup> ligne, «Que le gouvernement...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 16, dernière ligne, «... à la Commission de fixer.»)**

Ce qu'on a fait ce soir. Merci messieurs, merci madame.

2520 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci monsieur Imbault pour votre présentation.

2525 Vous avez fait mention à plusieurs reprises dans votre mémoire du pouvoir des municipalités de décider puis de planifier.

**PAR M. PIERRE IMBAULT :**

Oui.

2530

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Je prends même un exemple dans l'une de vos résolutions :

2535 «Que le gouvernement modifie la Loi sur les mines afin de donner à une municipalité un droit de veto ou à tout le moins la possibilité de légiférer pour baliser l'implantation de l'industrie sur son territoire si elle le désire.»

2540 Bien, un peu comme j'ai interpellé un autre intervenant tout à l'heure, il y a la Loi sur les mines du gouvernement du Québec qui a été adoptée en décembre 2013, qui donne le pouvoir aux municipalités de désigner certains secteurs, certaines portions de territoires qui excluraient l'exploitation minière sur le territoire de la municipalité. On comprend toujours, et je le souligne à chaque fois, que ce sont des articles de loi qui ne sont pas en vigueur.

2545 Mais j'aimerais vous entendre à titre de représentant municipal sur ce mécanisme-là de la municipalité qui pourrait désigner certains secteurs qui seraient exclus. Là, on parle évidemment de la Loi sur les mines et de l'exploitation minière.

**PAR M. PIERRE IMBAULT :**

2550

Oui. Bien, on va donc partir du plan de développement, du plan d'aménagement de la MRC. Par la suite, sur notre territoire, comme je disais tantôt, on a des sources, les eaux de source, on a

des bassins, on a des nappes phréatiques, alors ces gens-là sont en train à l'heure actuelle de placer sur l'ensemble du territoire ces endroits-là.

2555

Et à partir de ce moment-là, nous, ce qu'on va dire dans ce contexte-là, si on peut les exclure, bien, de revenir plus ou moins aux distances qui étaient indiquées, donc à l'article 2 de ce règlement-là dont vous faisiez mention tantôt, dix kilomètres (10 km) de tout lieu de puisement d'eau de surface de la municipalité, six kilomètres (6 km) d'un puits artésien, deux kilomètres (2 km) – je fais une histoire un peu plus courte – deux kilomètres (2 km) d'un puits artésien ou d'une surface où il y a vingt (20) personnes ou moins qui peuvent s'approvisionner.

2560

Donc à partir de ces sources-là, à partir de cette protection-là qui, nous, on pense qu'il y a des juridictions municipales, bien, on pourrait demander à les exclure.

2565

Et moi, je suis convaincu aussi qu'on exclurait le fleuve Saint-Laurent qui est le plus beau bijou.

Alors notre grande crainte de Saint-Sulpice, c'est que les pétrolières arrivent sur nos terrains, puis avec de grands tuyaux, qu'ils aillent chercher finalement l'eau dans le Saint-Laurent qui est même pas à deux kilomètres (2 km), et qu'ils soient abreuvés finalement de toute cette manne-là et que nous, quant à nous, parce qu'on défend le fleuve Saint-Laurent depuis bien des années sur ses berges, et que nous en sommes très conscients, on ne voudrait pas non plus que le fleuve serve finalement à servir cette exploitation-là, nourrie de tant de produits chimiques.

2570

2575

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci. Est-ce que mes collègues ont des questions à soumettre? Madame Grandbois.

2580

**PAR LA COMMISSAIRE :**

Monsieur Imbault, vous avez mentionné au début de votre présentation, puis vous l'avez dans votre mémoire, à la page 3, vous avez mentionné, donc l'annexe 1, où vous nous présentiez les zones qui présentent une vulnérabilité à la contamination des eaux souterraines.

2585

**PAR M. PIERRE IMBAULT :**

Oui.

2590 **PAR LA COMMISSAIRE :**

Pouvez-vous nous expliquer quelles sont les caractéristiques de ces zones-là qui font qu'elles sont spécialement vulnérables?

2595 **PAR M. PIERRE IMBAULT :**

2600 Non, je pourrais pas. Sauf que quand on a reçu, il y a un mois, les représentants des MRC qui sont venus nous expliquer tout l'ensemble de la réglementation qu'on avait changée, c'était comme, dans un premier temps, voici ce qui se passe, puis on a d'autres endroits prévus pour amender, nous, l'ensemble de toute notre réglementation, et les autres villes aussi, en fonction de ce schéma d'aménagement.

2605 Mais je ne peux pas en dire plus, sauf qu'on nous disait que ça, c'était comme – et nous, ça nous avait beaucoup surpris, parce qu'effectivement, pour répondre peut-être à la question de monsieur le président, on n'avait pas connu cette information-là, ce qui fait qu'à chaque fois qu'on a eu des rencontres puis des soirées d'information de gaz de schiste, on n'avait pas amené cet élément-là. On travaillait surtout sur Lavaltrie et, bon, les bassins qu'on a. Mais ça, ça nous a comme éveillés encore davantage aux dangers.

2610 Parce qu'il faut dire que cette information-là, nous, est venue plus en fonction, comme je l'ai dit tantôt, de la possibilité que TransCanada passe chez nous, passe là, passe par-dessus ces nappes d'eau là, alors c'est peut-être plus à cause de ce dossier-là que nous avons été familiarisés, mais je pourrais pas dire.

2615 **PAR LA COMMISSAIRE :**

2620 J'aurais une autre question. Vous avez mentionné tout à l'heure que depuis que vous nous avez envoyé le mémoire, la Municipalité avait passé la résolution 14-119 qui correspond, dans le fond, à la prise de position de ce mémoire-là. Je voulais juste vérifier, la résolution en question, est-ce que ça correspond, dans le mémoire, au texte qui commence à la page 13, ce que vous nous avez lu quand vous être arrivé à votre conclusion tout à l'heure, quand vous dites : «Conséquemment, la Municipalité de Saint-Sulpice pour et au nom de ses citoyens demande!» et là, vous avez une série, est-ce que c'est contenu dans la résolution?

2625 **PAR M. PIERRE IMBAULT :**

Non, non. Je l'ai soumise à l'arrière.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2630

Vous l'avez soumise à l'arrière, excellent. Donc je vais voir ce qu'il en est.

**PAR M. PIERRE IMBAULT :**

2635

C'est tout juste ici, qui est très simple, on l'accepte et on me mandate.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

2640

C'est plus court que ça, OK. Ça m'amènerait donc, je vais avoir le texte exact à l'arrière, juste vous demander, la dernière partie que vous nous avez lue tout à l'heure qui correspond à la deuxième moitié de la page 15 de votre mémoire, il semble, à première vue, y avoir une petite contradiction. Parce que vous commencez en disant, dans la position de la Municipalité :

2645

«En conclusion, la Municipalité de Saint-Sulpice ne s'oppose pas à l'exploitation des gaz de schiste pourvu que...»

Et ensuite, vous dites que tant et aussi longtemps que les lois et les règlements ne seront pas modifiés, puis à la fin, bien là, vous semblez fermer la porte complètement.

2650

Donc pourriez-vous peut-être me distinguer?

**PAR M. PIERRE IMBAULT :**

2655

Premièrement, la Municipalité, il faut qu'elle soit légale, puis on sait qu'en vertu de la Loi des mines, un peu comme TransCanada avec son oléoduc, on n'a pas le gros bout du bâton. En ce sens que c'est difficile pour nous de dire, on n'en veut pas, parce que si TransCanada veut passer, puis que l'Office de l'énergie dit oui, puis que, bien, c'est la même chose, si aujourd'hui le gouvernement dit oui, alors nous, ce qu'on pense, c'est qu'on n'a pas juridiction légalement pour dire qu'on ne peut pas passer.

2660

Dans ce contexte-là, l'avenue qui nous est donnée finalement, et avec la consultation, c'est de dire, bien, mettons des contraintes pour faire en sorte que si ce projet-là existe, que nos citoyens vont être protégés. Dans ce sens que dans la plupart des règlements, on va rajouter les distances, on va rajouter le fait que les compagnies vont déposer une somme d'argent si jamais il y a des déversements, qu'ils devront demander des permis, qu'il y aura des meilleurs contrôles.

2665

Alors ça, on s'est dit à un moment donné, si on les encadre – puis on veut aussi, en ce sens, qu'on ne veut pas pénaliser l'ensemble de la population. Si dans cinq (5) ans, sept (7) ans, huit (8)

2670 ans, neuf (9) ans ou je sais pas trop quoi, on arrive avec une technologie qui est complètement  
différente puis qui est plus sécuritaire, puis qu'on a une acceptabilité sociale, puis que les  
compagnies, puis vous-mêmes, vous nous dites, écoutez, ça, maintenant, ça peut fonctionner, puis  
c'est pas dangereux, on ne veut pas nécessairement fermer la porte à cette histoire-là, parce qu'on  
sait que c'est des sources de revenus, puis que bon, effectivement, lorsqu'on entend, c'est leur  
2675 arme privilégiée, bien, si on exploite ça, bien, on va avoir un meilleur système de santé, ça nous  
appartient, pourquoi on serait dépendant de l'Ouest alors qu'on pourrait être maître chez soi!

Alors oui, il y a une contradiction dans ce contexte-là, mais la Ville, lorsqu'on en a parlé, ne  
voulait pas fermer complètement la porte sur ce plan et voulait se conformer aux lois, je dirais.

2680 **PAR LA COMMISSAIRE :**

Merci.

2685 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Haemmerli.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2690 On va revenir à l'eau, monsieur Imbault. Vous dites que l'information est récente, qui définit  
la vulnérabilité des nappes, que ça a été déposé dans le cadre du plan d'urbanisme.

**PAR M. PIERRE IMBAULT :**

2695 Oui.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2700 Ce qu'on comprend de votre texte, c'est la zone de vulnérabilité qui arrête sur la carte à la  
limite municipale, elle se poursuit de l'autre côté, puis vos sources sont de l'autre côté, c'est ça?

**PAR M. PIERRE IMBAULT :**

2705 Oui, c'est ça.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Pouvez-vous nous dire, est-ce que c'est un puits de surface, un puits profond, le savez-vous dans quel type de matériau vous prenez votre eau?

2710

**PAR M. PIERRE IMBAULT :**

Ce sont des bassins. Je sais pas comment expliquer ça.

2715

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Vous avez parlé de sources tantôt?

2720

**PAR M. PIERRE IMBAULT :**

Oui. Il y a des bassins puis il y a les sources, il y a les deux (2), dans ce coin-là.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2725

L'eau est près de la surface, puis vous la captez dans le sable ou dans le gravier, non?

**PAR M. PIERRE IMBAULT :**

2730

Je pourrais pas vous dire, honnêtement. On était supposé y aller cette semaine pour visiter ça, parce que je savais qu'on s'en venait ici, puis on avait une rencontre le 8 juin, puis ça a été annulé, le maire a eu une obligation.

Mais je sais que c'est de l'eau de source. C'est la seule chose que je peux dire.

2735

Mais il y a aussi, à Saint-Sulpice, des grandes nappes d'eau qui sont en surface, parce qu'on a eu justement un problème...

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2740

Ça doit donner des restrictions aussi pour vos agriculteurs?

**PAR M. PIERRE IMBAULT :**

2745

Ah, ça, je ne le sais pas du tout, je peux pas dire.



**PAR LE COMMISSAIRE :**

Et puis avez-vous une idée des volumes, des débits?

2750 **PAR M. PIERRE IMBAULT :**

2755 Non plus. Je sais que ça alimente l'ensemble de Saint-Sulpice. Bien, je suis pas spécialiste dans ça, mais on veut agrandir, parce qu'on a la possibilité que toute l'eau qui descend finalement dans le bassin versant, de l'autoroute, on pourrait l'agrandir pour avoir un peu plus d'eau, puis moins dépendre de L'Assomption. Mais là, je sais pas, c'est pas mon dossier, je peux pas vous en parler.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2760 Est-ce que ce serait possible, les quelques questions que je viens de vous poser, de nous rassembler ça dans un document pour nous alimenter avec ça?

**PAR M. PIERRE IMBAULT :**

2765 Oui, oui. Je vais aller voir monsieur Côté qui est en charge de ce dossier-là, qui va certainement satisfaire à vos interrogations.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2770 Et puis tant qu'à être dans les demandes! Parce que j'ai été voir le fichier électronique du mémoire, la carte est en noir et blanc aussi, vous n'auriez pas par hasard un fichier en couleur de cette carte-là?

**PAR M. PIERRE IMBAULT :**

2775 Probablement dans le schéma d'aménagement aussi, oui. Je l'ai vue en couleur, oui.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2780 Ça nous aiderait. Ça assurerait qu'on ne fasse pas une mauvaise interprétation.

**PAR M. PIERRE IMBAULT :**

2785 D'accord, il n'y a pas de problème. Alors si on résume! La carte en couleur, comment on peut définir les deux (2) sources, puis où on va chercher notre eau à Lavaltrie et chez nous.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

C'est ça.

2790 **PAR M. PIERRE IMBAULT :**

Ça, je peux vous fournir l'information sur ces quatre (4) points-là, oui.

2795 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Merci beaucoup.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2800 Il suffira simplement de prendre contact avec madame Harvey qui déterminera avec vous les modalités pour nous communiquer l'information.

Alors c'est tout, merci monsieur Imbault de votre contribution aux travaux de la Commission.

2805

---

### **COMITÉ DE CITOYENS RESPONSABLES DE BÉCANCOUR**

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2810

Donc j'inviterais maintenant les représentants du Comité de citoyens responsables de Bécancour s'il vous plaît.

Alors mesdames, monsieur, rebonsoir.

2815

Écoutez, pour les besoins de transcription, je vous inviterais à vous présenter chacun votre tour et après, on va vous écouter.

**PAR Mme NICOLE RACINE :**

2820

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Le Comité...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 1, 4<sup>e</sup> paragraphe, 5<sup>e</sup> ligne, «... aux gazières.»)**

2825

Ce qui correspond actuellement à mille cinq cent cinquante-huit (1558) signatures.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 4<sup>e</sup> paragraphe, 5<sup>e</sup> ligne, «Ces faits...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 9, dernier paragraphe, dernière ligne, «... à la même conclusion.»)**

2830

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci de votre présentation.

2835

**PAR Mme DANIELLE ROCHETTE :**

Merci de votre écoute.

2840

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que mes collègues ont des questions à soulever? Madame Grandbois.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

2845

Juste une petite question de détail! Dans le haut de la page 2, vous mentionnez :

«Nous refusons aussi que notre territoire agricole soit morcelé par l'emplacement des sites de forage, par d'éventuelles carrières sablières et blablabla...»

2850

On s'est juste demandé, quand vous mentionnez «d'éventuelles carrières sablières», en lien avec d'éventuelles nouvelles routes? On voulait juste savoir un peu.

**PAR Mme DANIELLE ROCHETTE :**

2855

Ce qu'on a vu, nous, en Pennsylvanie, parce qu'on a jeté un petit coup d'œil, c'est qu'il s'est développé beaucoup de sablières pour alimenter les produits de fracturation.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

2860

Vous faites référence à ça, d'accord.

**PAR Mme DANIELLE ROCHETTE :**

2865

Oui, ce qui a créé beaucoup de poussière dans les environnements.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

Merci.

2870 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Haemmerli.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2875

En bas de la page 4, dans quel contexte a été produit le rapport d'évaluation des émissions de gaz à effet de serre de la Ville de Bécancour dont vous nous parlez?

**PAR Mme DANIELLE ROCHETTE :**

2880

On n'en sait pas davantage. À la dernière rencontre publique du conseil municipal, on nous a dit que ça avait été offert à la Ville de faire faire l'évaluation de ses émissions de gaz à effet de serre et que le résultat était qu'il y en avait trop.

2885

Et effectivement, on nous a dit que le parc industriel avait été exclu de cette évaluation-là.

Donc la portion restante de la ville de Bécancour produirait déjà trop de gaz à effet de serre, et on nous a proposé des moyens de l'atténuer individuellement : de faire rouler nos voitures moins longtemps, tourner le moteur moins souvent, moins longtemps l'hiver, ou des affaires comme ça. Il n'y avait pas beaucoup de détails sur cette affaire-là.

2890

Nous, on a plus tiqué, je vous dirais, à ce moment-là sur le fait que le parc industriel n'avait pas été évalué.

2895 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Non, mais quand vous dites «selon les résultats qui ont été transmis aux citoyens», vous n'avez pas une copie du rapport? C'est le conseil qui vous a dit, voici...

2900 **PAR Mme DANIELLE ROCHETTE :**

Oui, c'est ça, qu'il y en avait trop, qu'on en produisait trop.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2905

C'est bien, merci.

**PAR Mme DANIELLE ROCHETTE :**

2910

Parce que si c'est déjà trop, il ne faut pas en rajouter.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2915

Alors mesdames, monsieur, merci de votre contribution aux travaux de la Commission.

Alors la Commission va maintenant ajourner ses travaux pour la soirée et va reprendre ses travaux demain à treize heures (13 h) avec de nouvelles présentations des mémoires.

Je remercie les gens de leur patience, de leur écoute.

2920

Alors la Commission suspend ses travaux jusqu'à demain treize heures (13 h). Merci.

2925

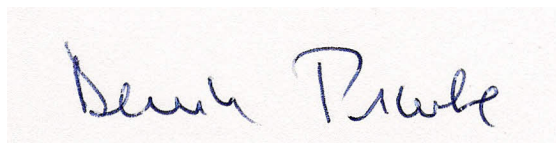
---

SÉANCE AJOURNÉE AU 11 JUIN 2014 À TREIZE HEURES (13 H)

---

2930

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.



DENISE PROULX, s.o.

2935